Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 115 (1979)

Heft: 37

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

37

1172

Montreux, le 23 novembre 1979

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Faute de logements et de nourriture, il disparaît de nos vergers: «le torcol».

Des arguments convaincants... point par point.

Plus besoin de baguette magique. Vous avez votre Elna. La petite fée qui recoud les boutons et racommode les chemises. Et vite encore une robe du soir. Un cœur pour cacher l'accroc d'une salopette. Une souris corail pour égayer un ennuyeux sarrau. Des ruches et des froufrous pour la blouse de soie dénichée au grenier. Parce que la mode est au rétro et la couture à la mode. Alors en avant et marquez bien tous les points: point zig-zag et cordon, points élastiques et bourdon, surfilage et ourlet invisible, overlock double, reprisage, boutonnière automatique sans oublier les finesses pour confectionner des ours en peluche, habiller les poupées à neuf, broder des «monogrammes» sur les pyjamas de Monsieur. Et ce n'est là qu'un rapide survol des champs d'utilisation de votre petite magicienne. Savez-vous que l'Elna air electronic se commande en douceur par pression d'air? Qu'elle est équipée d'un réducteur de vitesse électronique et s'adapte à votre rythme de travail sans rien perdre de sa puissance? Que vous pouvez la convertir en un clin d'œil en machine à bras libre et que le système Synchrocolor par repères de couleurs la rend des plus faciles à utiliser? Bref, c'est la machine à coudre robuste, polyvalente, convertible et pas compliquée qui ne vous laisse jamais tomber. Vraiment de toute confiance pour tous et sur tous les points. Celle qui vous fait oublier que vous n'aimiez peut-être pas coudre. Et qui double votre plaisir. En deux mots: la vôtre.

Coupon J'aimerais en savoir davantage et je m'intéresse à

☐ votre documentation	Nom:
☐ une démonstration sans engagement	Rue:
☐ une offre d'échange	NPA et localité:
Marque et date d'achat de ma machine à coudre:	

A envoyer à Elna SA, 1211 Genève 13

GRENDENE + LANZ

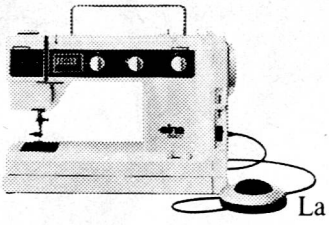

elna
air electronic
La prête-à-coudre pour le plaisir

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 1075

DOCUMENTS
Au-delà des images 1076
Les MAV en Valais 1079
La drogue en Suisse romande 1083

CÔTÉ CINÉMA 1081

FAPERT 1083

PIC ET PAT 1085

LECTURE DU MOIS 1089

WWF: le dossier «NICHOIRS» 1092

GROUPE DE RÉFLEXION 1095

AU JARDIN DE LA CHANSON 1097

IL ÉTAIT UNE FOIS 1098

LE COIN DES GUILDIENS 1099

LES LIVRES 1100

PAGE DES MAÎTRESSES ENFANTINES 1101

DIVERS 1102

éducateur

Rédacteurs responsables:
Bulletin corporatif (numéros pairs): François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs): René BLIND, 1411 Cronay.

Comité de rédaction (numéros impairs):
Lisette BADOUX, chemin Clochetons 29, 1004 Lausanne.
André PASCHOUD, En Genevex, 1605 Chexbres.
Michael POOL, 1411 Essertines.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:
Suisse Fr. 38.—; étranger Fr. 48.—.

EDITORIAL

QUE VOGUE LA GALÈRE...

Les lecteurs de l'«Educateur», assidus et observateurs comme il se doit, auront sans doute aucun remarqué que le cartouche de leur journal préféré (l'espoir est notre pétrole!) contient depuis la rentrée d'été de nouveaux noms pour le comité de rédaction des numéros pédagogiques. Avant de vous présenter les collègues qui feront désormais les beaux jours de l'«Educateur» et les vôtres aussi j'en suis convaincu, je tiendrai à remercier ici mon ami Henri Porchet qui, après plus de six ans passés au service de notre journal a rendu son tablier de journaliste amateur pour mieux se consacrer à ses activités d'instituteur et de syndic. Qu'il reçoive l'assurance de ma gratitude et de celle de tous les collègues pour la tâche accomplie en ces colonnes, pour sa sensibilité, pour son esprit critique, pour sa longue expérience d'enseignant romand, pour... tout ce qu'il a été à cette SPR à laquelle il croit tant! Il y a toujours dans ce genre de remerciements un arrière-goût de tristesse, de nostalgie du temps passé et Henri me pardonnera de ne pas trop allonger...

Or donc qui sont-ils ces rédacteurs-adjoints?

D'abord Lisette Badoux, institutrice à Lausanne, la fidèle, l'efficace, une inégalable expérience de la vie, des gens, du métier, une foi solide en la nature humaine, une douceur, une serviabilité, une ténacité, une discrétion aussi dignes d'éloges.

Puis Michaël Pool, Grison d'origine (comme son nom ne l'indique pas forcément!) et enseignant spécialisé vaudois, amateur de bons livres, de bons films et de n'importe quelles (!) bandes dessinées; un gaillard solide pour qui l'action prime le verbe (ça devient de plus en plus rare cet article dans certains milieux). Un don évident pour l'expression écrite, un intérêt grandissant pour le bricolage et le jardinage. Son nom figure déjà depuis le début de l'année au bas de nombreux articles.

Et enfin André Paschoud, instituteur à Chexbres, le sourire, l'optimisme, l'énergie, l'alliance de la musique et du sport (eh oui, ça existe!) et puis la facilité dans l'écriture et les contacts humains et puis...

Et puis zut! Plusieurs années de complicités et d'amitié ça ne s'explique pas. Je les cautionne tous par la connaissance que j'en ai!

Puissiez-vous chers lecteurs, collègues et néanmoins amis, avoir autant de plaisir à lire l'«Educateur» que j'en ai à travailler avec une telle équipe car, amateurs étant (du latin amare *= aimer) nos réunions sont aussi faites du plaisir de nous retrouver dans le travail et de mener ensemble, et pour vous, cette drôle de barque qu'est l'«Educateur».*

R. Blind.

AU-DELÀ DES IMAGES

«Est-il réellement possible, est-il même fructueux d'exiger des élèves qu'ils pratiquent l'abstraction ou la schématisation à partir de diapositives projetées en série, de films fixes, de cinéma d'enseignement, sans parler des émissions de télévision scolaire? **(par opposition à** éducative; **c'est nous qui soulignons).**

»S'il est indéniable que la compréhension d'images en séquence met en jeu les plus hautes facultés cognitives, les plus expresses réserves s'imposent dans l'emploi de l'«audio-visuel»: devant la complexité des réactions individuelles, l'importance de l'âge, du sexe, nous pensons qu'il conviendrait d'abord d'apprendre aux enfants l'art d'interroger les images, plutôt que d'utiliser les images pour accroître leur savoir. En définitive, la connaissance de l'image naît, se développe ou s'atrophie comme l'intelligence elle-même.»

Anne-Marie Thibault-Laulan (in *Le Langage de l'image, étude psycholinguistique d'images visuelles en séquence,* PUF, 1971).

ENCORE DES QUESTIONS!

Les deux documents qui suivent sont la suite et la fin de ceux ayant constitué l'essentiel de notre numéro 31 consacré à «l'audio-visuel à l'école». On ne saurait en cette occasion considérer que la réflexion menée est achevée, et le dossier refermé et rangé dans le rayon poussiéreux des oublis.

Toutefois quelques remarques en forme de point de suspension me paraissent nécessaires pour clore un chapitre qui ne se veut finalement qu'introduction.

A l'heure où de nombreux changements marquent notre école romande et alors que d'aucuns considèrent comme réforme fondamentale quelques emplâtres sur une jambe de bois, il me paraît bon de demander pourquoi l'utilisation des moyens audio-visuels et la compréhension des mass media avec toute la relativisation nécessaire à leur utilisation ne figure pas au sommaire des choses à mettre en place ou, pour le moins, à étudier avec un peu de sérieux?

A l'heure où français, mathématiques et langue II s'érigent plus que jamais en facteurs exclusifs de sélection, faisant fi de la logique et de l'intérêt des enfants, qu'en est-il de l'ouverture des élèves sur la compréhension du monde qui l'entoure à travers les moyens audio-visuels dont il pourrait disposer dans une école un tantinet en prise sur son temps?

A l'heure où, bombardé de cours de recyclage dont la qualité est souvent douteuse, l'enseignant en vient à se demander s'il a bien fait de se vouer au saint de la pédagogie, qu'a-t-on mis en œuvre pour alléger des programmes que tous s'accordent à dire trop lourds et que l'on charge encore avec une inconscience voisine de la malhonnêteté intellectuelle? Peut-être un tel allègement permettrait-il à l'instituteur

Cette réflexion d'Anne-Marie Thibault-Laulan est intéressante pour tout enseignant; elle constitue peut-être une piste qui permet d'expliquer les déconvenues que nous avons pu éprouver lorsque nous avons prévu d'utiliser telle image bien précise comme élément de motivation!

Mais cette même réflexion est tout particulièrement intéressante pour un maître chargé de l'enseignement de la méthodologie des moyens audio-visuels dans une école normale; elle laisse entrevoir les limites — les dangers aussi — d'une utilisation des techniques audio-visuelles en tant que moyen seulement; elle montre qu'à côté d'une préparation technique et méthodologique, il est indispensable d'amener le futur enseignant à une réflexion approfondie à propos des images et des sons, à une connaissance des médias.

Dans cet article, j'aimerais proposer, à mon tour, quelques réflexions qui permettront d'interroger les images et de prolonger l'émotion qu'elles peuvent susciter chez le spectateur.

* * *

Notre moyen de communication, d'élucidation privilégié, c'est la langue: nous parlons ou bien nous écrivons. Lorsqu'on essaie de passer du langage des images à celui des mots, on se trouve face à un fossé immense. Nous avons tous ressenti ce gouffre, lorsqu'on essaie de parler d'un film, d'une émission de télévision, d'une image isolée aussi. C'est difficile! L'image dit avec beaucoup de force, de sincérité, de persuasion des choses qui vont droit au cœur, qui touchent profondément. Et lorsqu'on essaie d'en parler, on se surprend malhonnête, voire indécent, parce que les mots sont loin des images, parce que notre parole souvent suffisante, sèche, maladroite, ne traduit rien de ce que l'on a ressenti et masque même l'émotion qu'on a pu éprouver.

A certains moments, on ne peut plus parler, on ne trouve plus les mots adéquats et on arrive à des silences lourds de signification. Ils sont des indications de ce que l'on pourrait appeler une certaine «misère» des mots, ou plutôt de l'inadéquation des mots aux images.

On ne trouve pas les mots. Pourquoi?

En schématisant un peu, il me semble que la logique du discours, la logique de la langue est tout à fait différente de la logique des images et qu'il est difficile, voire même impossible, de comprendre et de décrire l'audio-visuel à partir de modèles linguistiques. Quelle est la logique du discours verbal? Que fait-on lorsqu'on prononce une phrase élémentaire comme **Jacques est heureux**?

On porte un jugement d'ordre psychologique, moral, on transmet un état d'âme, on met une étiquette sur le dos de Jacques. **Parler**, c'est donc, la plupart du temps, **juger**. La logique des mots est une logique du jugement. C'est terrible — particulièrement lorsqu'il s'agit de passer du langage des images à celui des mots: il suffit de se remémorer tel ciné-débat ou telle critique de film!

En nous laissant aller à la pente des mots, on arrive tout naturellement à mettre les gens, les œuvres littéraires, cinématographiques, etc., dans de petites boîtes: Roberto est..., ce roman est..., ce film est... Il s'agit d'une activité qui peut être très satisfaisante pour l'esprit, une fois qu'on a tout bien rangé dans des «tiroirs», qu'on a mis de l'ordre. A notre tour, nous sommes heureux!

Cette logique des mots, cette logique du jugement est-elle aussi la logique des images? Un exercice tout simple pourrait consister à transposer la phrase **Jacques est heureux** en images: prendre une caméra et en faire un film. Je doute qu'on y arrive ou alors il s'agira d'un très mauvais film, d'un «navet». Si nous voulons montrer à l'écran le bonheur de Jacques, l'image ne pourra pas dire seulement son bonheur, parce que d'abord le bonheur n'est pas «montrable», et puis on sait bien que les gens heureux n'ont pas d'histoire! Tout commence à être intéressant à partir du moment où il y a un problème, à partir du moment où Jacques n'est pas tout à fait sûr d'être heureux, à partir du moment où son bonheur est en question. Dès cet instant, on peut faire un film, on peut s'exprimer par des images.

En poursuivant notre schématisation, on peut dire que la logique de l'image n'est ni le jugement, ni l'affirmation, mais le doute, l'hésitation, l'**énigme**. C'est **«Jacques est heureux. L'est-il vraiment?» «Jacques est heureux-malheureux.»**

Dans ses recherches à propos du rêve, Freud a découvert que deux mots très courants dans la langue, **oui** et **non**, n'apparaissent jamais. Evidence extraordinairement lumineuse: dans le rêve, on se situe toujours entre le doute et l'affirmation, on ne peut dire ni oui, ni non. L'**ambivalence**, mot emprunté à la psychanalyse, permet donc de caractériser l'image: les choses ne sont jamais blanches ou noires, les gens heureux ou malheureux, ils sont toujours l'un et l'autre à la fois. Il ne vaut donc plus la peine de se bagarrer à propos de tel personnage d'un film, autant dire tout de suite qu'il est à la fois odieux et sympathique, égoïste et pourtant généreux, ce qui choque quand on le dit avec des mots.

La logique de l'image, la logique filmique pourrait donc se résumer en une parodie de Hamlet: **être ou ne pas être**.

Une objection peut surgir ici: le film, l'image est peut-être un moyen peu adapté pour définir les caractères psychologiques et moraux (bonheur-malheur), mais par contre tout à fait apte à signifier sans ambivalence des traits physiques. C'est pourquoi d'ailleurs on a inventé la photo d'identité! L'image, mieux que toute littérature sait dire: Jacques a dépassé la soixantaine, il a une moustache, il porte un feutre gris et un tablier de jardinier, son gilet masque en partie les bretelles qu'il portait déjà durant la mobilisation, son regard rêveur forme un contraste avec son visage buriné par les ans, etc. (photo N° 1).

Ceux qui préfèrent le roman au cinéma reprochent souvent à ce dernier sa précision qui, selon eux, tue l'imaginaire: le film dit tout, il n'y a plus rien à inventer... C'est oublier, ou méconnaître, une loi fondamentale de l'information visuelle: dès qu'on accumule dans une image des informations trop précises, on sature le message. Dès qu'une image en dit trop, on la suspecte. La saturation provoque l'ambivalence. A définir trop précisément un visage, on tombe dans la caricature, qui est tout autre chose qu'une photo d'identité. Elle est une énigme, elle nous interpelle, nous provoque: est-ce bien lui, l'avez-vous reconnu?

De grands cinéastes, comme Hitchcock, savent que le mystère ne se fonde pas seulement sur ce que l'on cache, mais aussi sur ce que l'on montre. Trop d'informations éveillent notre méfiance. Devant le message toujours plus ou moins saturé d'un film, d'une image, nous sommes comme le policier qui vient d'interroger plusieurs témoins. Il sait trop de choses qui ne concordent pas. Il est écartelé entre plusieurs interprétations, ne sachant plus dans quelle direction se situe la bonne piste. Il ne sait plus où donner de la tête, il doit faire travailler son imagination non à partir d'un manque de renseignements, mais sur un excès. Il doit confronter, comparer tous ces renseignements pour aboutir à la résolution d'une ou de plusieurs énigmes. L'excès, l'écart, la confrontation caractérisent l'ambivalence du langage de l'image.

En poursuivant notre réflexion, nous allons lever une seconde objection.

Nous avons vu qu'il est très difficile de parler d'une image, à moins de retrouver quelque chose qui est à l'origine des langues et que Freud — lui aussi — a noté dans un texte où il s'interrogeait sur les langues anciennes. Il a découvert que certains mots ont cette ambivalence qui est le propre des images. En latin, par exemple, **altus** signifie à la fois **élevé** et **profond**. Il lui semblait qu'il y a là quelque chose qui est à la racine de tous les langages et que — très rapidement et trop schématiquement peut-être — on pourrait appeler la **poésie**.

Dès qu'un mot retrouve cette duplicité, cette ambivalence, dès qu'il dit deux choses à la fois, il redevient poétique, c'est-à-dire qu'il retourne à ses origines et qu'il retrouve la force de ses débuts, cette vie élémentaire qui est celle des images.

Nous levons ainsi une deuxième objection: l'ambivalence appartient aussi bien aux mots qu'aux images. On peut même dire que **produire des images** avec des mots a été l'ambition de la littérature (par opposition aux autres formes d'écriture).

Quand j'écris, à propos de l'image ci-contre, «le rocher est un chien prêt à bondir», il est clair que je ne formule pas un jugement. Il n'y a pas affirmation de vérité. Le rocher est et n'est pas un chien. Nous sommes à nouveau dans l'ambivalence, symbolique, cette fois. Nous jouons avec le mot «chien». Nous perturbons le code de la communication. Dans «Psychanalyse du Feu», Gaston Bachelard a bien mis en évidence les réseaux d'ambivalence poétiques, lorsqu'il a étudié les rêveries qui prennent pour thème le feu. Chacun d'entre nous pourrait expérimenter, par exemple, que sa rêverie sur l'image du feu va l'entraîner peu à peu dans un mouvement contradictoire d'attirance-répulsion, d'émerveillement-peur, d'attirance-dégoût.

de faire bénéficier ses élèves d'un enseignement prônant la discussion et la critique grâce à des documents et des moyens dignes de notre époque?

La valeur créative et l'aspect éducatif des moyens audio-visuels sont indiscutables, même si quelque part on fait la sourde oreille. Le mouvement toutefois est lancé et les enseignants sauront suivre le chemin de ceux qui, depuis longtemps, font la trace!

R. Blind.

«... L'usage de l'audio-visuel est, pour l'essentiel, lié à l'ouverture de l'école. L'audio-visuel ne se justifie pas ou peu sans désir d'ouverture sur le monde et inversement l'ouverture sur le monde suppose un usage accru de l'audio-visuel.

»Parmi les enseignants, il en est — un petit nombre — déjà convaincus et qui mettent en pratique cette idée avec d'excellents résultats. Il en est aussi — sans doute la majorité — qui n'éprouvent finalement pas la nécessité ni de communication avec l'extérieur, ni, par conséquent, de l'audio-visuel. Hélas pour eux! Hélas pour leurs élèves! Hélas pour l'enseignement!»

Joël Bodin.

«Le problème est universel. Comment les trois milliards d'humains d'aujourd'hui assureront-ils l'éducation des six milliards d'hommes prévus pour l'an 2000? Un changement n'est pas seulement souhaitable, mais indispensable. On ne comprend pas et ne comprendrait pas que le progrès social et le développement culturel puissent être freinés par une institution scolaire et éducative qui, dans ses valeurs et dans ses moyens, en est restée à l'ère du manuel et du tableau noir.»

Etienne Brunswic.

L'AUDIO-VISUEL NE DOIT PAS FAIRE ILLUSION:

La multiplication exagérée des moments de vie scolaire où l'on a recours aux moyens audio-visuels n'est à notre avis nullement souhaitable, et nous dénonçons vigoureusement la prétendue modernisation de l'école par la seule exploitation de programmes de télévision, de radiovision, de cinéma, de disques.

On peut utiliser tous ces moyens sans qu'il y ait modification profonde de la relation éducative fondamentale maître-élève.

L'AUDIO-VISUEL DOIT ÊTRE AU SERVICE DE L'EXPRESSION:

A notre sens, seul l'appel continuel aux facultés créatrices permet une formation véritable. Donner à l'enfant un monde d'occasions motivées de créer, d'agir, doit être le premier souci de l'éducateur.

C'est pourquoi nous préconisons l'UTILISATION PAR LES ENFANTS EUX-MÊMES DE TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES SIMPLES (enregistrements sonores magnétiques, photographiques, montages audio-visuels, courts films).

C'est la clé qui leur ouvre à la fois, la possibilité de dominer la technique, et de recevoir, sans être abusés, les informations véhiculées par ces supports, lorsqu'ils sont spectateurs.

Mises au service de l'EXPRESSION DE L'ENFANT, les techniques audio-visuelles permettent une authentique formation.

Nous encourageons la CRÉATION AUDIO-VISUELLE par les techniques actuellement les moins coûteuses: **enregistrements sonores** (magnétophone) et la **diapositive** (photo ou dessinée)...

Tiré de «L'Educateur», pédagogie Freinet, N° 1, du 10 septembre 1979.

Il y a donc une différence absolue entre le mot poétique d'une part, le mot image, le mot ambivalent, le mot originel et d'autre part le mot concept, c'est-à-dire le mot qui ne signifie qu'une seule chose bien précise.

Il faut des concepts, ils sont commodes et nécessaires, ils nous aident à avoir des idées claires, ils sont de l'ordre du plein jour, de la lumière. Mais nous savons tous, si nous sommes honnêtes avec nous-mêmes, combien cette lumière a pu écraser ce pouvoir de la nuit, ce pouvoir poétique des mots, ce pouvoir de double sens, ce pouvoir de jeu qui est un pouvoir de liberté. Et ce que les images, le cinéma, la télévision, nous apportent aujourd'hui et que nous devrions considérer comme infiniment précieux, c'est justement ce retour à la poésie, ce retour au jeu et cette expérience de la liberté. Car, au fond, qu'est-ce qu'il peut y avoir de plus libérateur pour un gendarme que d'aller voir un film de gangsters, c'est-à-dire de pouvoir épouser — ne serait-ce que pendant deux heures, dans la fiction — le destin de quelqu'un d'autre, de radicalement étranger.

Le cinéma, la télévision, les images en général, constituent cet espace de liberté qui nous permet tout à coup d'éclater, de devenir différent, d'assumer les multiples personnages que nous sommes virtuellement, que nous rêvons d'être et que la vie ne nous permet pas de réaliser. La grande valeur de la fiction, du spectacle cinématographique et de tous les arts bien sûr, c'est de permettre de vivre ce déploiement de toutes nos virtualités qui sont étouffées par les contraintes sociales, par les contraintes de la vie. Nous aurions pu être bien différents de ce que nous sommes et voir un film, c'est retrouver toutes ces potentialités.

Cette libération — qui ne relève d'ailleurs pas de la soi-disant évasion qu'on recherche après une journée de travail — n'est pas réussie chaque fois. On peut même dire en général qu'elle n'est pas réussie du tout. Pendant 90 minutes, on veut bien accepter de vivre un personnage différent, mais on se dépêche d'oublier ce personnage dès que la lumière se rallume ou que le petit écran s'éteint. On ne s'identifiera d'ailleurs pas forcément à un personnage qui est trop différent de nous. Si on présente à un public un personnage qui est profondément étranger à ses valeurs, à son idéologie, il ne suit pas. C'est ce qui fait l'échec de tant de films qui se veulent révolutionnaires ou d'avant-garde.

Avant de conclure, il faut répondre à une dernière objection.

Les remarques qui précèdent sont adaptées à des films de fiction, à des films narratifs, voire poétiques. Mais il existe aussi des films d'information, des films documentaires, des films didactiques, des films de propagande et de publicité...

Il me semble qu'on peut lever rapidement cette objection en affirmant que l'ambivalence mise en évidence dans cet article caractérise toute image. Voir — ou montrer — c'est nécessairement fixer son regard sur un fragment d'espace. Voir, c'est admettre les limites de notre vue. L'œil, c'est bien connu, fonctionne comme le cameraman et son appareil: il cadre. Donc il isole. Il met en évidence et, du même coup, il occulte, il ignore tout ce qui est autour de son champ. Certains spécialistes, dont Jean Collet, appellent «effet iceberg» cette loi de l'information visuelle. Elle nous rappelle que nous percevons seulement la surface des phénomènes. Voir, c'est admettre une ambivalence de l'espace, un partage symbolique entre la lumière et la nuit, la scène et la coulisse, le tableau et son environnement. Toute image est spectaculaire, elle obéit à l'énigme qui entoure ce que nous voyons, elle montre et elle cache en même temps. J'ai vu, donc je n'ai pas tout vu!

Le travail que nous avons à faire à partir des images et des sons est un travail de réconciliation entre l'imaginaire et le discours. Il est bon de parler de ce que nous avons vu et entendu et je ne suis pas si hostile aux mots qu'on pourrait le croire au début de cet article. Pourtant, ce qu'il faut essayer de faire, c'est de garder dans son discours cette richesse polysémique, ambivalente des mots. Lorsqu'on s'exprime avec des concepts, on provoque un étiolement de l'imagination, alors que lorsque les mots restent pleins d'images eux-mêmes, ils fécondent le discours.

Si, à propos de l'image figurant ci à côté je dis: «C'est un garçon», on se rend compte que c'est pauvre et que le concept tue le discours.

Si, au contraire, je dis: «Christophe a encore coiffé sa casquette d'aviateur. Vautré dans l'herbe, il observe les choucas plânant devant les cumulus qui se développent au-dessus de sa tête. Il pense aussi aux voyages qu'il vient d'effectuer avec son avion de papier, moins majestueux que les choucas. Il a eu un peu peur au moment où un coup de vent l'a obligé à faire un atterrissage forcé sur la haie du voisin; heureusement qu'il a pu grimper sur la barrière pour récupérer son frêle appareil...», je donne une existence singulière au personnage et je féconde des images au travers des mots, car en fait, il s'agit toujours de communiquer avec les autres et avec soi-même.

Dans un prochain article, nous présenterons une exploitation de nos réflexions au niveau de la classe.

André Panchaud,
maître aux classes de formation pédagogique, Lausanne.

LES MOYENS AUDIO-VISUELS EN VALAIS

INTRODUCTION

Donner une image exhaustive de la situation des MAV dans un canton est une tâche délicate. En effet, les initiatives des enseignants dans leur classe ne sont pas toujours connues; c'est la raison pour laquelle certaines expériences dans ce domaine ne peuvent être mentionnées. L'objectif du présent article ne consiste du reste pas à présenter tout ce qui se fait dans les moindres détails, mais de donner une idée générale de l'évolution des MAV dans le canton.

Dans cette optique, nous allons successivement aborder les points suivants:

- Informations générales.
- Le secteur MAV de l'ODIS.
- Quelques réflexions personnelles.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ÉQUIPEMENT

En Valais, l'équipement en appareils (le Hard) ainsi qu'en moyens tels que dias, cassettes, etc. (le Soft) est à charge de la commune et ceci pour l'ensemble de la scolarité obligatoire; l'Etat participe à l'achat au moyen de subsides qui sont alloués selon des normes définies par un règlement en la matière.

Il faut noter une évolution importante dans le domaine de l'achat des appareils dans le canton, ceci en relation avec deux événements. Tout d'abord l'introduction de l'allemand dans les classes primaires a fait apparaître dans toutes les classes concernées des enregistreurs à cassettes. D'autre part, les cycles d'orientation (3 derniers degrés de la scolarité obligatoire) s'équipent de magnétoscopes (vidéocassettes) au fur et à mesure du développement des émissions de télévision éducative. Il est évident que beaucoup de classes, voire de centres scolaires, ne possèdent encore que peu d'appareils; cependant les deux exemples cités ci-dessus semblent démontrer que si les MAV sont intégrés à une démarche ou méthode d'enseignement, les autorités scolaires, communales ou régionales, sont disposées à faire un effort d'équipement de base, lequel peut ensuite servir à l'ensemble du travail de la classe. Sur le plan de l'utilisation de ces appareils, il existe encore de grosses lacunes au niveau du matériel à disposition. En effet, l'on se rend compte qu'il ne suffit pas d'avoir un appareil pour pouvoir travailler avec les élèves, il faut encore posséder les documents (dias, cassettes, transparents, etc.) indispensables. Malgré les efforts de l'office de documentation, ce problème n'est pas résolu, d'une part parce que l'offre ne suffit plus à la demande, d'autre part parce que l'étendue géographique du canton ne permet pas à tous les enseignants de se rendre facilement à l'office pour y chercher du matériel.

LA FORMATION

Un aspect fondamental du développement des MAV réside dans la formation du personnel enseignant. Nous voulons parler ici des deux aspects de cette formation:

— problèmes techniques
— initiation aux mass media

Des efforts dans ce sens se poursuivent dans le canton sur plusieurs plans. Dans le cadre des école normales d'abord où les étudiants reçoivent une initiation aux MAV sous les deux aspects mentionnés ci-dessus. En ce qui concerne leur formation continue les enseignants ont la possibilité de suivre des cours organisés dans le cadre de la session pédagogique. Durant l'été 1979 un cours sur la TV éducative a été organisé. L'ODIS organise également des séances de travail pour les enseignants désirant se familiariser à l'utilisation des différents appareils ou voulant réaliser du matériel d'enseignement pour leur classe. Nous reviendrons tout à l'heure sur les possibilités offertes dans ce domaine. Il faut enfin signaler, et ceci plus particulièrement pour le cycle d'orientation, la possibilité offerte aux enseignants d'avoir recours aux conseils et services du responsable cantonal de la formation cinématographique, M. H. Pellegrini.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Pour suivre l'évolution des MAV, des délégués cantonaux suivent les travaux des différentes instances qui, sur le plan suisse ou/et suisse romand, abordent les différents aspects de ce domaine. Il faut citer ici la COSMA (commission suisse des moyens audio-visuels) et la Centrale du film scolaire à Berne, les secteurs des MAV de l'IRDP, la Commission romande de radio-télévision éducative. Il faut ajouter à tout cela les collaborations suivies que nous entretenons avec les centres des MAV de l'ensemble des cantons de la Suisse romande. Toutes ces relations indispensables à une époque où la coordination romande s'enracine de plus en plus dans les faits nous permettent de suivre l'évolution des MAV et de prodiguer toujours plus de conseils et services aux enseignants qui veulent profiter de cet apport pour leur enseignement.

LE SECTEUR MAV DE L'ODIS

L'ODIS (office de documentation et d'information scolaires) destiné aux enseignants de la scolarité obligatoire a développé depuis une dizaine d'années un secteur des MAV. Actuellement ce secteur assure les services suivants:

RENSEIGNEMENTS

De par ses relations, soit avec les instances suisses ou suisses romandes, soit avec les maisons de production, le secteur MAV de l'ODIS peut fournir des informations générales, techniques, pédagogiques, à toute personne qui en fait le demande. Ce service d'informations est souvent le premier contact qui est établi avec le futur «client» du secteur.

PRÊT DE DOCUMENT

L'achat d'un appareil ne suffit pas pour pouvoir travailler en classe. Ce truisme n'est cependant pas toujours aussi évident que cela dans l'esprit de certains qui s'équipent en divers appareils. Pour pallier cet inconvénient et pour éviter que des équipements dont le prix est parfois élevé «sommeillent» longuement dans les armoires, nous mettons en prêt toute une série de documents tels que diapositives (40 000), cassettes (6000), cassettes vidéo (300), transparents, etc. Dans notre esprit, ces documents sont prêtés non pas pour se substituer aux productions des maîtres eux-mêmes mais pour pallier au manque de moyens de certains et surtout parce que nous sommes tout à fait conscients que les enseignants n'ont pas le temps de tout créer.

APPUIS TECHNIQUES ET PRODUCTIONS

Nous en avons parlé ci-dessus, les documents en prêt ne veulent en aucune manière supprimer la production des enseignants. Pour justement favoriser cette création, l'ODIS organise des cours pour les enseignants. Durant ces séances de travail, le maître pourra se familiariser avec les équipements MAV mis à sa disposition tout au long de l'année. Il pourra ainsi:

- travailler au laboratoire photo
- s'initier aux montages sonores au moyen du studio son
- effectuer des prises de vue de documents
- copier des dias
- copier des cassettes à vitesse rapide
- manipuler caméra, mini-studio vidéo
- effectuer des enregistrements vidéo
- réaliser des transparents

Toutes ces activités peuvent être réalisées par l'enseignant lui-même après avoir reçu gratuitement une formation initiale de base. L'ensemble de ces moyens et équipements ainsi que les conseils d'un spécialiste sont à son service sur simple demande. Il faut préciser ici que la demande étant importante, il arrive parfois qu'il faille attendre pour pouvoir utiliser tel ou tel moyen. C'est une question de planification du travail que chacun comprendra aisément.

Pour son service prêt ou pour satisfaire à des demandes particulières, l'ODIS procède également à des travaux d'enregistrement ou de production, ceci en fonction des besoins ou des demandes d'enseignants.

Enfin sur le plan des appuis, nous pouvons encore signaler que l'ODIS fonctionne en tant que centrale cantonale de radio TV éducative. Dans le cadre de cette fonction, l'office met en prêt l'ensemble des émissions de radio et de télévision éducatives. Il faudra encore et ceci en relation avec le développement progressif de la nouvelle orientation des émissions développer les appuis didactiques et pédagogiques nécessaires à une progression des émissions de télévision dans le secteur primaire plus particulièrement.

QUELQUES RÉFLEXIONS PERSONNELLES

La mise en place d'un secteur cantonal des MAV a provoqué un certain nombre de réflexions qui sont à la base des réalisations effectuées dans le canton dans ce domaine. Nous voudrions brièvement en soulever quelques-unes ici dans l'optique d'un éventuel échange d'idées, voire de conceptions, avec d'autres régions de la Suisse romande.

LA TECHNIQUE, LA PÉDAGOGIE ET LA CONSOMMATION

A une époque où la société de consommation engendre une course effrénée à la nouveauté, à la dernière perfection, nous sommes perpétuellement confrontés dans le domaine des MAV à des problèmes de choix et de renouvellement des appareils. Nous avons à ce sujet pris une option fondamentale qui est celle de mettre la technique au service de la pédagogie, c'est-à-dire que le but n'est pas de proposer l'appareil le plus perfectionné mais celui qui, en tenant compte des critères qualité-prix, permettra d'atteindre les objectifs pédagogiques envisagés.

C'est ainsi que nous dénonçons la hiérachisation des moyens (photos - dias - film - vidéo etc.) au profit d'une utilisation optimum donc complémentaire de chacun de ces moyens (sans oublier le tableau noir!) D'autre part, nous estimons qu'un moyen doit être remplacé soit s'il ne répond plus aux critères techniques minimum, soit s'il ne permet plus de répondre aux objectifs pédagogiques visés et non parce qu'un nouvel appareil plus sophistiqué est sorti sur le marché. Les MAV restent donc pour nous des moyens intéressants, valables, voire indispensables à l'application d'une certaine pédagogie mais non comme des buts en soi.

L'ÉDUCATION AUX MASS MEDIA ET LE DOCUMENT DIDACTIQUE

De même que nous dénoncions ci-dessus la hiérarchisation dans la technique, nous estimons qu'il n'y a pas non plus de priorité à établir entre l'utilisation des MAV en tant que document didactique venant en appui à un cours de sciences, de géographie, d'histoire, etc. et l'initiation au langage de l'image ou à la formation cinématographique. L'image, le son, représentent des éléments qui rythment la vie de l'enfant, qui marquent son environnement de façon globale. En effet durant une journée, l'enfant sera mis en contact avec des affiches publicitaires, des magazines, des flash d'actualité, des journaux télévisés, des films documentaires, des feuilletons etc... Il sera tout aussi profitable pour l'enfant d'observer un paysage sur une diapositive que de déceler les connotations liées à une affiche publicitaire. Dans ces approches complémentaires, ce qui compte, c'est l'objectif visé et non la méthodologie prônée. C'est pour cette raison que nous estimons qu'il ne devrait y avoir ni opposition ni contradiction ni hiérarchisation entre ces différents aspects des MAV mais association, interpénétration, complémentarité; l'ensemble visant des objectifs d'éducation.

LES MAV ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Il ne fait aucun doute que d'une manière générale l'enseignement primaire est moins bien doté en équipement audio-visuel que les autres degrés d'enseignement. Il ne s'agit pas de vouloir tout un matériel sophistiqué dans toutes les classes. Nous estimons que le moyen utilisé doit être adapté à l'enfant; à partir de ce critère il ne devrait plus y avoir de discrimination entre les degrés sur le plan de l'équipement. Pour citer un exemple concrétisant cette optique, nous comprenons mal pourquoi le degré primaire n'aurait pas droit à un projecteur pour films 16 mm. En effet, on ne peut pas dire que les enfants de ces degrés ne voient pas de films à la TV, ni que ce moyen ne soit pas adapté à leur âge au moment où le choix du document est effectué par l'enseignant. Il faut reconnaître en outre que ce moyen peut apporter beaucoup à l'enseignant. On pourrait faire à peu près les mêmes remarques pour la TV éducative qui a beaucoup plus de peine à se développer dans le secteur de l'enseignement primaire. Il y a certainement des raisons à cet état de fait mais l'on peut quand même s'en étonner si l'on considère que c'est justement **dans le secteur suivi par tous les enfants** que les appuis sont le plus nécessaires pour l'enseignant.

Jean-Pierre Rausis

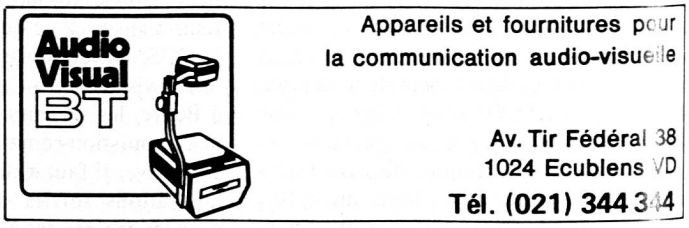

DOSSIER:

LA CENSURE

Ne rions pas, elle existe bel et bien!

Ne pleurons pas non plus, on ne met personne en prison chez nous pour avoir «Le Rouge et le Noir» de Stendhal sous le bras.

La question n'est pas de savoir à partir de quelle surface de peau visible notre jeunesse est en danger. Nous ne sommes là que dans le ridicule, qui, comme chacun sait n'est pas mortel.

La question, la voilà: **on pense à notre place.** *Et l'on glisse du ridicule à l'intolérable. Le Bien, le Beau, le Vrai ne jaillissent plus de la conscience inviolable de chacun, mais de bureaux. Bureaux. On sait hélas ce que le mot évoque sous d'autres cieux. Et qui à un phonème près nous passe la corde au cou...*

On n'en est pas là, c'est vrai. Mais la morale serait-elle une donnée variable d'un canton à l'autre? Est-ce que par hasard, le danger de la dégradation des mœurs serait plus grand à Genève ou dans le canton de Vaud qu'à Soleure, Neuchâtel ou Schaffhouse? On pourrait le croire, puisque les deux premiers nommés connaissent une forme de censure et pas les derniers. Ou bien la jeunesse d'Appenzell Rhodes-Intérieures succomberait-elle plus facilement au péché que celle des Rhodes-Extérieures (âge d'admission de 18, respectivement 16 ans)?

Nous nageons en pleines eaux surréalistes, chaque canton édictant ses règlements plus ou moins involontairement humoristiques. Ici, c'est le président de la commission scolaire (AR) qui peut autoriser la projection de films à nos purs chérubins, là, la police cantonale (Berne). Certains cantons doivent connaître le programme des représentations 8 jours à l'avance (Vaud), d'autres ont besoin d'un délai plus long pour décider du Bien et du Mal (Fribourg 3 semaines, Genève 15 jours).

Et qui, dans son infinie sagesse, exerce ce pouvoir moral? En Argovie, les propriétaires de cinémas, ailleurs la police du commerce (AR) ou le préfet (IR), plus près de chez nous le Conseil d'Etat par commission interposée avec (GE) ou sans préavis du Département de justice et police (FR), en collaboration avec les municipalités (VD) ou par le truchement de mystérieux «organes de contrôle» (VS) pour éviter la projection incongrue d'organes d'un autre type...

Nous publions ci-dessous deux textes qui ébauchent une réponse à cette anarchie de réglementation et à ce qui est tout de même une entrave inadmissible à la liberté individuelle.

M. Pool.

Les participants à la journée «Jeunesse et Cinéma»

organisée le 14 novembre 1968 à Berne par l'Association suisse pour la culture cinématographique se sont occupés du problème de la libération des films pour les enfants et la jeunesse et ont constaté:

1. qu'en raison des critères d'estimation divers et en partie inappropriés une grande partie de la jeunesse et des enfants est désavantagée par la pratique des autorités compétentes cantonales en matière d'autorisation;
2. qu'un seul et même film est traité différemment dans divers cantons où même à l'intérieur du même canton, de telle sorte que des différences extrêmes se produisent dans la fixation des âges d'admission;
3. que cette pratique inégale est due, entre autres, au fait que de nombreux organes de contrôle cantonaux ou communaux — commissions ou une seule personne — jugent jusqu'à maintenant d'après des critères de police essentiellement.

L'assemblée arrive aux conclusions et demandes suivantes:

1. L'éducation des médias exige un critère de jugement qui doit émaner d'une prise de position positive envers le médium film. Par conséquent, un film doit être estimé en raison de son contenu pédagogique, psychologique, spirituel, culturel et politique. La prise en considération de ces critères devrait avoir pour conséquence un traitement plus libéral des films. L'effet et l'impression générale d'un film sont déterminants pour sa libération, même si les aspects de la pratique actuelle conduisent à une élévation de la limite d'âge actuelle.
2. La complexité de la matière exige la mise en place de commissions consultatives compétentes et de moyens de recours.
3. Eu égard au principe de l'égalité de droit on doit tendre à la plus grande coordination possible entre les cantons.
4. On demandera aux cantons de modifier leurs dispositions de telle manière que les enfants de 14-16 ans puissent librement voir des films en compagnie de leurs représentants légaux.

Il appartient maintenant aux groupements cantonaux d'intervenir auprès de leurs autorités pour obtenir satisfaction, sinon cette résolution restera lettre morte et la journée de Berne n'aura servi à rien.

La censure et le censurable

(Essai de description d'un fait de société, de son fonctionnement, de quelques-uns de ses effets probables, et provocation à la réflexion.)

LE CENSURABLE

Il est admis, au départ, que le propos de la censure est de protéger l'adolescent contre certains traumatismes.

Cependant, la censure ne cherche pas à empêcher la violence, des pratiques dégradantes de la sexualité ou l'existence du matérialisme.

Cherche-t-elle à en proscrire la représentation? Elle n'attaque pas systématiquement les représentations de la violence, de la licence ou du matérialisme:

— les représentations de la violence foisonnent dans les musées, émissions de TV historiques ou policières et manuels scolaires;
— des images de l'objet et de l'argent présentées comme objectifs de la vie et du travail ou comme signes et moyens d'être un «vrai homme», une «vraie femme», abondent dans la publicité, les films de fiction, certaines informations;
— de nombreuses représentations de pratiques sexuelles réprouvées par la société apparaissent au cinéma, dans les magasins, en peinture.

Y a-t-il des critères du censurable?

FRAGILITÉ DES CRITÈRES DU CENSURABLE

Il est communément admis que la bonne **finalité** du récit ou le système rétributif qu'il applique aux bons et aux méchants justifie les exceptions apparentes faites par la censure quand elle tolère des représentations de la violence, de la licence ou du matérialisme.

Dans d'autres cas, on a cru pouvoir répondre de cette apparente contradiction des censeurs en attribuant à l'**art** la propriété d'éliminer le pornographique dans l'œuvre, le traumatisant dans la violence.

On a attribué la même vertu au **médical**; ou à l'entrée du fait censurable dans l'**historique** et le patrimoine culturel.

L'intervention de l'artistique, de l'historique, du médical comme éléments réhabilitateurs est douteuse comme critère parce qu'elle n'est pas universelle; en effet, les mêmes œuvres sont reconnues artistiques

ou instructives par les uns, et ne le sont pas par d'autres ou à d'autres moments: elles sont censurables pour les uns et pas pour les autres.

L'intervention de l'artistique et du culturel comme réhabilitateurs ne serait-elle pas un procédé abusif des élites intellectuelles leur permettant de s'accorder un privilège pornographique, les graffiti du prolétariat restant condamnés?

Enfin, le transfert de productions artistiques sur les supports habituels du pornographique ou le transfert de productions pornographiques sur les supports habituels de la culture cultivée font apparaître une certaine perméabilité entre le pornographique et le non-pornographique, donc entre le censurable et le non-censurable.

En bref, pour que du censurable apparaisse, il faut une conjonction de circonstances, de signes et de référents, un ensemble stéréotypique tout à fait parent, quant à ses modalités d'apparition, de l'impolitesse. **Le censurable, c'est l'inconvenance sociale.**

LE CENSURABLE ET LES JEUNES

Le censurable de la censure est-il l'obscénité par excellence: ce qui traumatise ou perturbe le plus le développement des adolescents?

L'écoute directe des adolescents et l'examen de leurs messages: films, vidéo, poèmes, comme l'analyse de leurs choix dans le domaine des médias révèlent que les adolescents, s'ils sont traumatisés, le sont à un premier degré par la violence, la justice, la médiocrité de certaines pratiques sexuelles, la contre-éducation des incitations matérialistes de la publicité et de la vie sociale. Ils le sont plus encore par l'intolérable tolérance, lâcheté, complaisance du monde adulte à l'égard de la violence, de l'injustice, etc., alors que les institutions de ces adultes prônent l'état de droit, la spiritualité, le respect d'autrui.

L'obscénité devient totale, à leurs yeux, quand adultes et institutions se dérobent à leurs questions sur ces lâchetés ou ces complaisances, ou tentent de détourner l'attention.

Si le censurable est bien l'inconvenant social, une sorte d'impolitesse de la violence ou de la fornication, s'ils ne portent pas sur ce qui est, aux yeux des adolescents, l'obscénité par excellence, alors la censure ne protège nullement contre un traumatisme essentiel. A la limite on pourrait dire que le censurable de la censure aggrave ce traumatisme parce qu'il focalise l'attention sur un scandale secondaire, parce qu'en faisant sur l'accessoire l'unanimité de la réprobation, il n'autorise que sa question.

Il pourrait être l'arbre qui cache la forêt.

Jean-Pierre Golay.

Berne, le 14 novembre 1978.

Prescriptions cantonales sur la censure des films et la protection de la jeunesse

Lois	Type de censure	Principe	Contrôle	Protection de la jeunesse
Fribourg Loi du 1er février 1949 sur les cinémas et les théâtres. Règlement d'exécution du 2 mai 1949.	Les programmes doivent être communiqués à la Direction de police au moins 3 semaines avant la représentation.	§ 10. Sont interdits les spectacles contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs.	Une commission cantonale de censure des spectacles composée de 11 membres est nommée par le Conseil d'Etat.	Age d'admission: 16 ans, sous réserve d'exception.
Genève Règlement concernant les salles de spectacles du 23 novembre 1945.	Obligation de remettre le scénario de tout film nouveau en 2 exemplaires au Département de justice et police 15 jours avant la projection du film.	Art. 41. Sont interdits les spectacles contraires à la morale et à l'ordre public	Une commission cantonale de contrôle des films nommée par le Conseil d'Etat est chargée de présenter un préavis au Département de justice et police concernant les films susceptibles d'une mesure restrictive.	Age d'admission 18 ans, sous réserve de dérogation.
Neuchâtel Loi sur le cinéma du 7 juin 1966.	Obligation d'annoncer chaque film au Département de police pour classement.	Pas de censure préventive		Age d'admission: 16 ou 18 ans, sous réserve de dérogation. Eventuellement l'âge d'admission peut être fixé à 20 ans. Films autorisés pour les enfants (— 16 ans) sont classés par le Département de l'instruction publique.
Valais Loi du 12 novembre 1915 sur les représentations cinématographiques. Règlement d'exécution du 9 mai 1952 modifié le 13 mars 1956.	Contrôle exercé par le Département de justice et police.	Art. 4. Toutes représentations de scènes contraires à la morale ou à l'ordre public ou manifestement offensantes sont interdites.	Organes de contrôle désignés par le Département de justice et police.	Age d'admission: 16 ans, sous réserve de dérogation.
Vaud Loi du 27 novembre 1963 sur le cinéma.	Le programme complet de toute représentation cinématographique doit être soumis à la municipalité au moins 8 jours à l'avance.	§ 42. La projection en public ou en privé de films contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs est interdite.	Le contrôle des films est exercé par la municipalité et le Département de justice et police.	Age d'admission: 16 ans révolus, sous réserve d'exception.
Berne Loi du 17 avril 1966 sur les représentations cinématographiques.	Pas de censure pour les adultes.	Interdiction de la censure selon la Constitution (art. 77).	Obligatoire pour les films qui ont fait l'objet d'une demande de projection à l'intention des jeunes en âge de scolarité.	Age d'admission: fin de scolarité et 16 ans. Peut être abaissé par la Direction de la police cantonale pour certains films.

N. B.: Nous n'avons pas de renseignements sur les prescriptions du Jura.

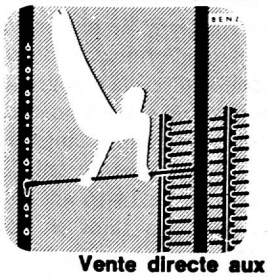
Fabrique d'engins de gymnastique, de sports et de jeux

Alder & Eisenhut AG

8700 Küsnacht ZH ✆ 01 910 56 53
9642 Ebnat-Kappel SG ✆ 074 3 24 24

Vente directe aux écoles, sociétés, autorités et particuliers.
Fournisseur de tous les engins de compétition et tapis pour les championnats d'Europe de gymnastique artistique 1975 à Berne.

FAPERT

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

C'est dans le numéro 19 de l'«Educateur», du 13 juin 1975, que les associations de parents de Suisse romande, sous l'égide de leur fédération, étaient invitées à se présenter. Elles l'ont fait avec spontanéité et plaisir. Depuis lors, des contacts croissants ont été pris entre les associations d'enseignants et les associations de parents, au niveau régional ou cantonal surtout.

Il devenait important de matérialiser la collaboration des parents et des enseignants au niveau le plus élevé, d'où notre demande d'article dans les colonnes de l'«Educateur» une fois par mois, afin de jeter les bases d'un dialogue entre les nombreux enseignants et les parents qui lisent l'organe hebdomadaire de la SPR.

Les buts de notre fédération, déjà mentionnés en son temps, sont avant tout constructifs: pour pouvoir faire son travail d'information et de coordination, la FAPERT établit des contacts avec les associations d'enseignants ainsi qu'avec les autorités concernées. La présence des parents dans le journal des enseignants devrait élargir **une réflexion authentique** sur ce qui rend la vie de l'école passionnante, vécue d'une manière très différente selon que l'on élève ses enfants ou que l'on instruit des enfants. Et qu'est-ce qu'une école, si ce n'est une communauté formée d'enseignants et d'enfants, dont nous, les parents, sommes en définitive responsables?

La FAPERT, qui a été créée en 1972, et ses membres, les associations au niveau régional et cantonal, ou les fédérations par degré scolaire, se sont préoccupés, dès le départ, de la qualité des contacts qu'ils pourraient avoir avec le corps enseignant et leurs associations. Mais il semble que la période actuelle soit plus favorable qu'auparavant, du fait d'une certaine stabilisation des structures scolaires et de la volonté de présence de la SPR, à tous les niveaux.

De leur côté, les APE ont un sens plus précis de leur identité et le séminaire de Rüschlikon (29 septembre 1979) leur a permis d'échanger leurs préoccupations au niveau suisse.

Tout ceci fait que l'évolution de l'école, qui entre dans une phase de dynamisation contrôlée (par exemple projet SIPRI) ne peut plus se faire sans l'apport des parents. S'il est aisé d'adopter une attitude critique face à cette volonté des parents de s'occuper de ce qui les regarde, il faut bien admettre, de part et d'autre, que «nos» enfants ne pourront qu'y gagner, si le contact s'établit plus largement et engendre une confiance durable.

La vie de l'école n'est-elle faite que de labeur, de soucis devant la somme des connaissances à acquérir ou à faire passer? N'y a-t-il qu'un programme à respecter, un barème à appliquer ou des devoirs à donner? Je sais, la bonne humeur existe, la détente est nécessaire et les ruptures de rythme sont nombreuses. Mais les parents ne sont-ils pas utiles pour faire entrer la vie à l'école? Ne peuvent-ils pas enrichir, par une certaine vision des choses, ce que l'on enseigne à leur enfant et le communiquer à tous ses camarades?

J'ai vu des classes enquêter, des mères bavarder avec les élèves ou des pères aider à bricoler.

Il ne s'agit pas évidemment d'intervertir les rôles ou de supplanter qui que ce soit; mais des contacts plus larges, plus souples ou plus confiants entre l'école et la famille sont souhaités par beaucoup. Pourquoi ne pas le dire en s'efforçant de créer des occasions de rencontres et d'échanges?

C'est ce que je souhaite en inaugurant cette série d'articles qui manifestera concrètement le dialogue vivant entre enseignants et parents.

Le président:
Jean-Bernard Thévoz

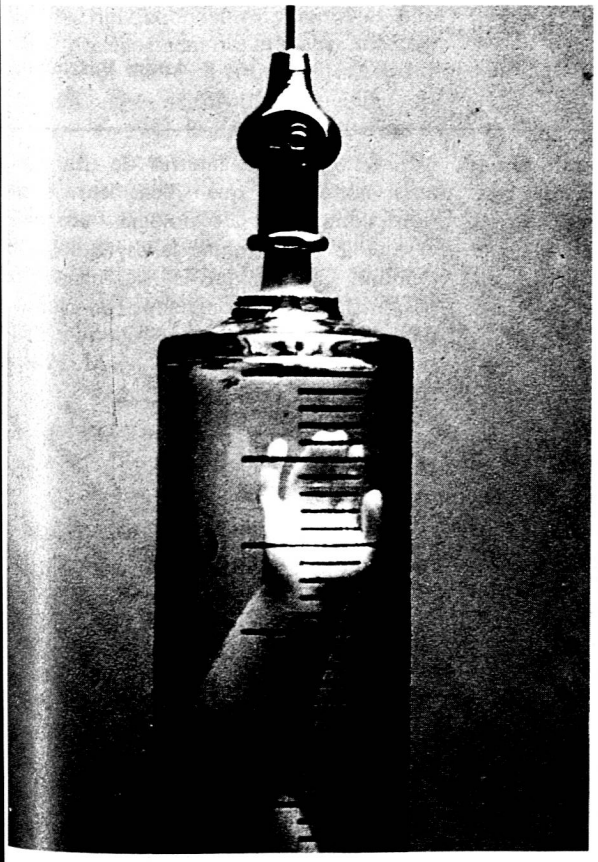

SUR LA SCÈNE DE LA DROGUE EN SUISSE ROMANDE

La drogue est un phénomène d'époque: premier lieu commun.

L'on ne s'y intéresse que lorsqu'on se sent concerné: deuxième lieu commun.

On ne peut rien y faire: troisième lieu commun.

Ces trois conclusions lapidaires nous les rejetons en bloc; l'on traite souvent de formules passe-partout des constatations générales contenant un certain fond de vérité afin qu'elles ne nous gênent plus.

L'«Educateur» va entreprendre de traiter le problème de la drogue dans ses colonnes durant les mois à venir, arguant ainsi de la volonté d'apporter son aide à une campagne d'information visant à une prise de conscience du public en général et des milieux de l'enseignement en particulier.

Plutôt que d'imposer plusieurs pages d'un seul coup, nous préférons maintenir une présence au fil des numéros. L'article ci-dessous est le premier d'une suite que nous espérons intéressante et sensibilisatrice.

La rédaction.

Voici quelques chiffres et commentaires tirés du rapport annuel de l'Office fédéral de la santé publique dans le domaine de la coordination et de l'information en matière de drogues.

Fribourg

Une tendance se dessine en ce sens que l'on va vraisemblablement vers une **escalade des drogues dures.** *De plus en plus, les consommateurs de ces drogues commettent des délits, vols, agressions, escroqueries, etc., pour assouvir leur besoin quotidien. Certaines filles se prostituent, des jeunes gens vivent d'homosexualité.*

Neuchâtel

1. **Une extension progressive** *qui, malgré quelques fluctuations régionales, n'a pas encore pu être endiguée, lorsqu'elle n'a pas pris une dimension catastrophique. Aucun signe ne nous permet de prévoir, même à moyen terme, une régression du phénomène. Parfois, on observe une apparente accalmie; il est nécessaire d'en faire une analyse rigoureuse. Il existe, en effet, des variations saisonnières, avec recrudescence de la toxicomanie en automne. Une activité accrue de la police peut entraîner un renforcement de la clandestinité.*
2. *Une atteinte de la* **jeunesse**, *plus particulièrement les jeunes adolescents qui commencent à s'adonner à la drogue à des âges de plus en plus précoces.*
3. *Dans l'ensemble des substances capables d'engendrer une toxicomanie, les drogues majeures (les stupéfiants), prennent une place de plus en plus importante. Il s'agit en général de polytoxicomanies dépendant d'une fluctuation du marché (morphine, brown sugar, héroïne, certains barbituriques, alcool).*

Genève

*La génération des drogués tend à se marginaliser de plus en plus. L'***orientation générale vers les drogues dures** *et le délabrement physique qui en résulte empêchent un nombre toujours croissant de jeunes de travailler régulièrement.*

Le nombre des toxicomanes identifiés *par les services de la Sûreté de Genève a progressé comme suit:*

17.12.1975 = 1471
14. 8.1976 = 1672 + 201
20.12.1976 = 1900 + 228
18. 8.1977 = 2105 + 205
1. 3.1978 = 2290 + 185
10. 9.1978 = 2492 + 202

Vaud

Le rapport fédéral ne contient pas de rubrique vaudoise, mais il est de notoriété publique que ce canton se trouve actuellement **confronté aux mêmes problèmes** *que ses voisins confédérés.*

EXEMPLE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EN MILIEU SCOLAIRE:

Le canton de Vaud

Tous les cantons suisses se sont dotés d'organismes qui permettent assistance aux jeunes drogués. Le système de prévention dans le domaine scolaire mis en place par le canton de Vaud est intéressant à plus d'un titre. **M. André Demaurex**, président du groupe de travail interdépartemental vaudois «*Drogue dans les écoles*» nous en a défini le fonctionnement.

Désigné en 1977 par le Conseil d'Etat, ce groupe s'est réuni lors de plusieurs séances qui portèrent en particulier sur le diagnostic de la situation dans le canton et des moyens disponibles. Il opta finalement pour la création de postes de médiateurs dans les secteurs primaire, secondaire et professionnel. Deux volées de médiateurs ont déjà été formées. Ces médiateurs sont des enseignants des établissements jouissant d'une décharge horaire; ce ne sont ni des «indicateurs de police», ni des personnes qui administrent des «traitements», mais des conseillers qui opèrent une prévention primaire, en particulier dans le domaine de l'information et du dialogue avec les élèves. Cette prévention peut déboucher sur une prévention secondaire, mais alors avec des instances telles que «Centre médico-social», «Centre action et prévention» qui dépendent du Centre du Levant.

De par le fait que certaines régions du canton sont plus touchées que d'autres par la drogue, un effort particulier a été entrepris au plus vite pour trouver des médiateurs dans ces régions, le but final étant de mettre en place, pour l'ensemble du canton, une cinquantaine de personnes disposées géographiquement de manière à «quadriller» le canton.

André Paschoud.

LE POING SUR

L'ACTUALITÉ

Les nouveaux maîtres de Managua ont arraché le pouvoir à Somoza, ce dont personne ne se plaindra, si ce n'est une minorité aux privilèges scandaleux qui régnait par la terreur et la corruption.

Les nouveaux maîtres de Managua élaborent maintenant des plans de réformes agraires et sociales pour tenter de mettre fin aux injustices criantes qui caractérisent la société nicaraguayenne. On attend de voir...

Les nouveaux maîtres de Managua, troquant le fusil contre la machine à écrire selon un processus bien connu ont édicté leur premier décret en matière scolaire: pendant un mois ne devait être abordé qu'un seul sujet, la révolution sandiniste fraîchement victorieuse.

Exclusivement.

Peut-être les nouveaux maîtres de Managua pensent-ils que l'enfant nicaraguayen est constitué différemment des autres? Qu'il peut concentrer son attention sur le même thème durant un mois sans lassitude? Que ses besoins peuvent être définis loin de toute réalité dans les officines du pouvoir?

Si les nouveaux maîtres de Managua, aussi honorables que soient leurs intentions, connaissent la sociologie, l'économie et tout le reste comme la psychologie de l'enfant, gageons que le Nicaragua n'est pas sorti, et pour longtemps, du malheur dans lequel l'a plongé une dictature irresponsable.

M. Pool.

Fils pour tissage à main

laine, lin, soie, coton en écru et teint.
Cadres et métiers à tisser.

Rüegg-Handwebgarne, case postale - 8039 Zurich, tél. (01) 201 32 50.

RESTES DE PEAU ET DE CUIR

Restes de peau (couleurs mélangées) Fr. 12.— le kg
dès 5 kg Fr. 11.— le kg
Grands restes de cuir Fr. 9.— le kg
dès 5 kg Fr. 7.50 le kg
Petits restes de cuir Fr. 4.50 le kg
Expédition dès 15 kg franco domicile
Mme U. Binder, Klosterfeld 31, **5630 Muri AG, tél. (057) 8 23 57**

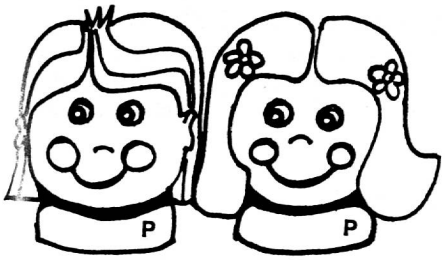

Pic et Pat vous présentent

après le canton de Neuchâtel et le canton de Fribourg, celui de Vaud

Le canton de Vaud a déjà été présenté dans la «Schweizerische Arbeitslehrerinnenzeitung» (journal des maîtresses T.A. suisse).

Comme peu de maîtresses T.A. sont abonnées à ce journal, nous avons repris un extrait de cette présentation en pensant que toutes, vous aimeriez être renseignées sur ce qui se fait chez nous.

D'autre part, je ne peux que vous recommander vivement de vous abonner au journal suisse qui a de plus en plus d'articles en français (adresse: Farbendruck Weber, Bernstrasse 8-10, 2501 Bienne, abonnement annuel Fr. 30.— pour 11 numéros).

Mme M. Etter.

L'ENSEIGNEMENT DES TRAVAUX À L'AIGUILLE DANS LE CANTON DE VAUD

Le canton de Vaud est un canton de culture française essentiellement. Un tiers de la population est réparti dans les villes et les deux tiers dans les campagnes.

Les travaux à l'aiguille (T.A.) ont toujours tenu une grande place dans l'enseignement. Ils sont soutenus par une population essentiellement agricole.

En 1966, une députée, Mme E. Zumbrunn, lançait une motion concernant la non-discrimination entre garçons et filles dans l'enseignement des branches générales à l'école primaire; il en résulta une réduction des heures de travaux à l'aiguille.

Jusqu'en 1960, toutes les filles avaient un horaire hebdomadaire de 6 heures de «couture» et jusqu'en 1971 4 heures. Depuis la coordination romande, les 2 heures par semaine se sont généralisées pour les élèves de 9 à 16 ans. Les deux premières années de T.A. ont été transformées en activités créatrices manuelles (A.C.M.).

FORMATION:

Depuis 30 ans, elle est la suivante:

Certificat fédéral de couturière.
1 année d'Ecole normale.

Conditions d'admission à l'Ecole normale: avoir accompli 9 ans d'école primaire; avoir obtenu le certificat final de l'apprentissage de couturière.

Examens: les épreuves portent sur

le français,
les mathématiques et
la culture générale.

Les cours hebdomadaires à l'Ecole normale sont composés de:

didactique	2 heures
français	6 heures
éthique	1 heure
pratique	1 heure
couture*	10 heures
dessin	2 heures
histoire de l'art	1 heure
psychologie	1 heure
entretien des textiles	2 heures
gymnastique	2 heures
modelage	2 heures
A.C.M.	2 heures
didactique	2 heures

* Couture, sous cette dénomination sont comprises les techniques de couture, tricot et crochet. Deux stages de 2 semaines sont organisés.

Examen final:

Pour l'obtention du brevet, les épreuves suivantes sont à passer:

culture générale,
aptitudes pédagogiques,
connaissances spécifiques de la branche des activités créatrices manuelles.

215 enseignantes réparties dans le canton transmettent aux enfants les techniques de base en exécutant des objets de toutes sortes avec des matériaux tels que tissu, laine, coton fourni par le Département de l'instruction publique.

Une grande liberté est laissée aux maîtresses de travaux à l'aiguille dans le choix des travaux. Les réalisations, tricots, crochet, couture à la main et à la machine, servent essentiellement à aider l'enfant à se familiariser avec les techniques des travaux à l'aiguille. L'accent est mis sur l'individualisation et l'indépendance de l'écolière. Le but est de donner à ces filles un maximum de connaissances indispensables en un minimum de temps donné.

Les jeunes filles vaudoises reçoivent depuis 1970 un classeur comme support d'instruction. Les techniques de base y sont expliquées et des échantillons sont exigés. Les mamans sont agréablement surprises de voir les travaux que leurs filles apportent à la maison et constatent les progrès qui ont été faits depuis leur temps d'école.

ASSOCIATION des maîtresses de travaux à l'aiguille

150 membres.

Elle se réunit une fois par année en assemblée générale.

Le comité est formé de 7 membres qui se répartissent les tâches. Il peut nommer une commission d'étude. Il vient de le faire pour échanger des idées concernant la nouvelle formation.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Depuis des années, l'association invite des monitrices à suivre le cours de perfectionnement vaudois (CPV). En dix ans, de grands progrès ont été réalisés pour la revalorisation de l'enseignement des travaux à l'aiguille. Et l'enfant y a trouvé plus de joie et d'épanouissement de sa personnalité.

L'EMPLOI

Le poste complet de M.T.A. est de 28 heures par semaine, mais bien des collègues travaillent à temps partiel.

Nous avons une inspectrice qui fait, en moyenne, une visite par année. Nous acceptons volontiers ses remarques car elles sont justifiées et toujours constructives. Une monitrice par district est nommée par l'inspectrice; elle organise des heures d'échange et aide les collègues qui sont à court d'idées.

Pour l'achat des fournitures scolaires T.A., en plus de l'inspectrice, des collègues nommées à ce poste donnent des conseils concernant le choix des matières.

Après ce bref tour d'horizon, nous vous laissons le plaisir de nous parler de votre canton!

LA MAÎTRESSE DE TRAVAUX À L'AIGUILLE DANS LE CANTON DE VAUD

Après obtention du brevet vaudois de travaux à l'aiguille, la nouvelle enseignante doit une année au canton. Elle est alors placée par le DIP. Après quoi, elle postule pour des classes primaires, primaires supérieures, secondaires ou, plus exceptionnellement, gymnasiales. L'enseignement temporaire est très répandu dans le canton pour les femmes mariées et les communes rurales se réjouissent de cette solution, puisqu'il est toujours difficile de trouver des maîtresses pour un nombre d'heures réduit.

Programme de la 3e année à la 9e année

Introduction

Depuis que la réforme a été instaurée en 1975, un grand effort dut être fourni par les maîtresses de travaux à l'aiguille.

Avant réforme

Jusqu'à cette date le même programme se répétait d'année en année, celui-ci était imposé par le Département de l'instruction publique, et l'enseignante était chargée de son exécution.

La réforme

Un changement de structure fondamentale a été introduite dès la 1re année. Les garçons et les filles du degré inférieur ont subi une modification complète, puisque l'enfant effectue des activités créatrices manuelles en étudiant les trois dimensions. La maîtresse de classe et la maîtresse de travaux à l'aiguille travaillent en collaboration pendant ces heures d'ACM. Dès la 3e année, les filles accomplissent les techniques de base imposées; les objets sont choisis en fonction des goûts et des possibilités des élèves.

Monitrices

Dans chaque district, une monitrice est à la disposition pour un échange d'idées fructueux.

Inspectrice

L'inspectrice fournit un grand effort pour nous aider dans l'exécution de nos travaux, au niveau pratique, pédagogique et bibliographique.

Statut horaire

L'élève dispose de 37 leçons d'une moyenne horaire de 1 h. 45 min. pour réaliser le programme.

PROGRAMME CIRCE I ET II

En 3e et 4e année le programme romand CIRCE I est respecté. Pour la 5e et la 6e année le CIRCE II est adopté depuis peu de temps et le classeur vaudois a été repris provisoirement jusqu'à la nouvelle édition. Car tout le programme CIRCE II doit être mis sur pied. Celui-ci n'est pas applicable tant que les maîtresses de travaux à l'aiguille ne sont pas recyclées officiellement.

PROGRAMME 7e, 8e ET 9e ANNÉE

Ci-dessous nous vous indiquons les techniques appliquées pour les classes de 7e, 8e et 9e année. Quelques communes accordent des options travaux féminins, heures durant lesquelles les élèves choisissent assez librement leurs objets.

7e année

Discipline	Fournitures pour un élève	Techniques à étudier
Tricot	2 pelotes laine Safari — ½ pelote laine Safari blanche.	Schéma ou théorie d'un modèle — le trou-trou et les dessins à jours — le raglan — assemblage et finitions d'un objet — échantillons pour exercices de 8e année.
Couture	2 m. tissu tablier — fil — galon sergé — 2 feuilles papier patron	Le biais plat — les pinces — plan de coupe d'un vêtement de ménage et étude des difficultés.

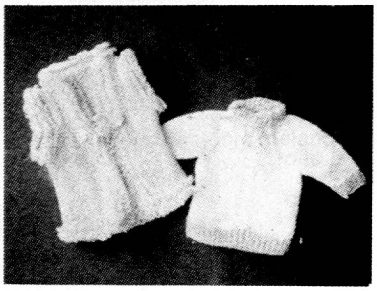

8e année

Discipline	Fournitures pour un élève	Techniques à étudier
Crochet	1 pelote laine jaune, 1 pelote laine orange, 1 pelote laine turquoise (Annabelle).	m. chaînettes — m. serrées — brides simples — diminutions — augmentations — crochet en rond.
Tricot		Remaillage dans le tricot main.
Couture	2,25 m. tissu lingerie — fil — 2 feuilles papier patron.	Coupe d'un vêtement personnel, répétition des bases — étude à choix: pose de col ou pose de manche ou pose de plaque.

9e année

Discipline	Fournitures pour un élève	Techniques à étudier
Broderie	1 rect. 40/60 toile de lin — coton à broder.	Les jours — l'angle dans une nappe.
Entretien de vêtements	0,10 m. jersey blanc — coton à repriser main — coton à repriser machine.	jersey: rac. d'un trou, pièce à remplacer — reprises machine — couture rabattue — pièce en forme appliquée — pièce appliquée et rabattue à la machine.
Couture	0,60 m. hélanca — 0,10 m. hélanca blanc — fil blanc — 2 feuilles papier patron.	Coupe, coutures, ourlet dans un tissu hélanca, dans un lainage — étude d'un patron — pose de fermeture éclair — finitions.

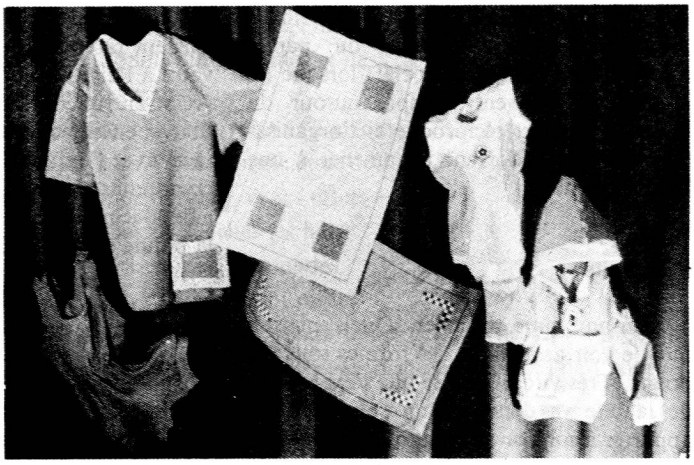

Travaux féminins ou couture option

Le programme est tout à fait libre pour chaque élève. C'est l'application des différentes techniques acquises.

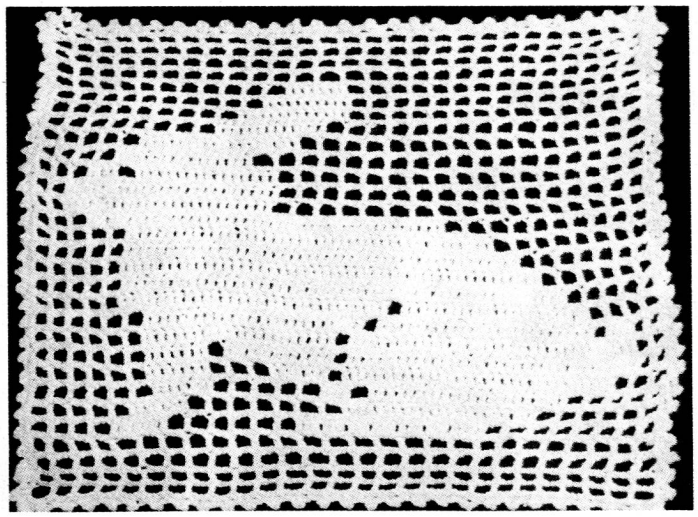

IMPRESSIONS D'UN TRAVAIL EN ACTIVITÉS CRÉATRICES MANUELLES (ACM):

LA MARIONNETTE

Introduction

La base des ACM est due à l'impulsion des enseignantes.

Lorsque le choix se porte sur la marionnette, c'est que la maîtresse cherche à permettre à l'enfant de s'exprimer librement. Avant de commencer le travail, la discussion se porte sur les caractéristiques des personnages.

Aux heures d'ACM, la classe est scindée en deux groupes. Chaque enfant a une idée précise de sa marionnette.

Exécution du travail

La tête se fait en papier mâché, procédé que la maîtresse de travaux à l'aiguille n'a pas l'habitude de pratiquer pour différentes raisons de formation, mais elle reconnaît que pour le bien-être et la joie de l'élève, elle doit faire abstraction de ses affinités personnelles. La technique du papier mâché a tout un aspect social: lorsque les enfants se trouvent groupés autour du bidon, le respect réciproque et l'organisation du travail doivent les amener à une bonne entente.

Technique

L'enfant aime modeler. Quels plaisirs que de voir apparaître des formes sous ses doigts. Très vite, il réalise que l'expression de la tête va dépendre du soin qu'il va apporter à son travail; tant que le visage ne lui convient pas, il a la possibilité de tout recommencer.

Lorsque la tête est définie, il passe à l'habillement.

L'habit

Dans son exécution, entrent en ligne de compte les proportions, les couleurs et les textures: pour la princesse, des teintes pastels, des formes amples et des tissus flous; pour le fonctionnaire, des couleurs strictes, des formes étriquées et des tissus rigides. Lors de la finition, les détails ne sont pas laissés de côté. Dans l'habillement du personnage, l'enfant retrouve les structures sociales. En créant sa poupée, il lui donne vie et établit le dialogue, s'y attache et l'admire.

Conclusions

Tous les locaux des maîtresses de travaux à l'aiguille ne se prêtent pas aux bricolages. L'idéal serait un local au sol lavable, avec un lavabo, des tables et des chaises à la grandeur des élèves, des armoires à tiroirs en suffisance pour faciliter le rangement des matériaux et où l'élève doit pouvoir accéder. Seulement les conditions idéales existent rarement, et les maîtresses de travaux à l'aiguille adaptent leur programme ACM en fonction du local. Par contre, ce nouvel enseignement apporte de bons contacts avec l'enfant, l'enseignante cherche à comprendre les aspirations des «gosses» et aide à acquérir les techniques nécessaires à la bonne exécution de l'objet.

Formation continue

Chaque année le corps enseignant primaire et secondaire reçoit un catalogue d'environ 80 pages qui le renseigne sur les différents cours ayant lieu dans divers endroits du canton.

Ces cours sont financés et organisés par le DIP.

Ils sont ouverts à tous les enseignants; néanmoins, les cours spécifiques sont réservés, en priorité, aux enseignants de la branche.

Cette formation est proposée par les inspectrices et les inspecteurs ainsi que par les groupements d'enseignants tels que maîtres de gym, de dessin, etc.

Ainsi, les maîtresses T.A. ont pu suivre, ces années passées, des cours de filage, tissage I et II, crochet, tricot, broderie, broderie-machine, macramé, confection, tressage du salène, cuir, costumes de théâtre, frivolités et dentelles aux fuseaux.

Perfectionnement

Il en existe deux formes: pour la première, les cours se donnent à raison d'un après-midi par semaine ou par quinzaine. La deuxième est organisée par la SPV, chaque année, en internat libre, pendant 2½ jours, à Crêt-Bérard (Centre de retraite de l'Eglise protestante vaudoise). La vie en commun permet des échanges et, le premier soir, un animateur occupe la soirée. Pour la deuxième fin de journée, il est prévu la visite d'un caveau avec dégustation des vins, du pain et du saucisson.

Au printemps 1975, les premiers cours d'activités créatrices manuelles (ACM) furent organisés. La minutie des petits points faisant place à la libre création en: papier, tissu, peinture, collage, pliage, les fresques murales sont à la mode.

Les résultats n'étaient pas concluants, et le corps enseignant demanda et obtint d'autres cours plus pédagogiques et méthodologiques. On va même jusqu'à travailler les objets naturels tels que: feuilles, cailloux, branches, etc.

Recyclage

Au printemps 1974, des cours de cartonnage et de modelage furent organisés en prévision du programme ACM. L'année suivante, un autre cours fut mis sur pied pour nous initier aux différentes techniques: imprimerie, matériel de récupération, masques, panneaux muraux sur jute, etc.

En avril 1977, pour l'introduction du programme romand en 3e année, une journée de recyclage fut organisée par le DIP. Le matin, un responsable de CIRCE I exposait les nouvelles directives du programme romand. L'après-midi, une exposition présentait les objets exécutés selon les techniques de base du nouveau programme tels que: tricot, crochet, couture, broderie. Lors de cette journée, un échange entre monitrices et enseignantes était possible.

En 1978, une nouvelle méthode d'apprentissage de la machine à coudre fut introduite pour les élèves de 4e année.

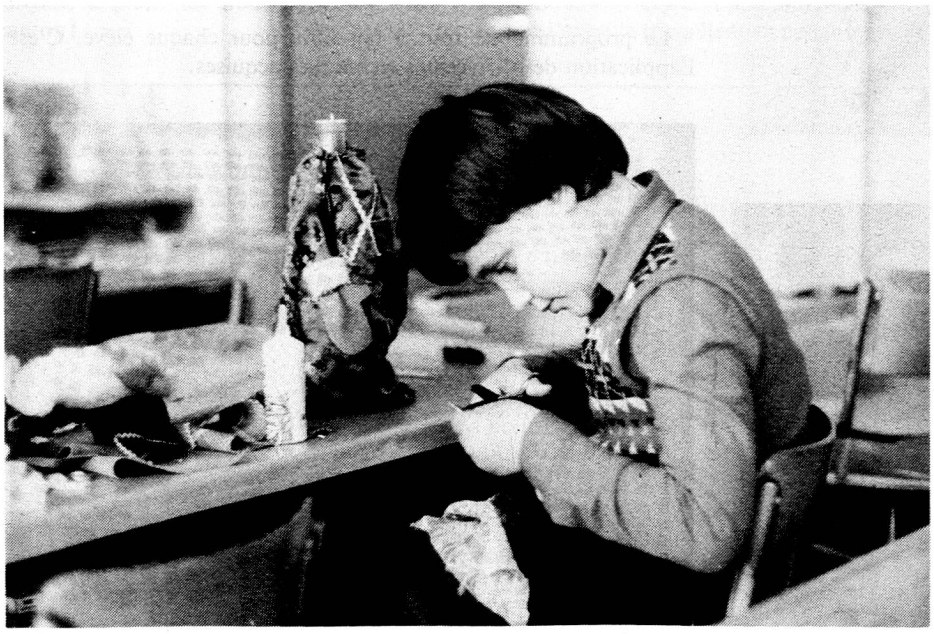

LECTURE DU MOIS

Les rues étaient pleines de mouvement, et les boutiques brillamment décorées. Le monde entier attendait le Nouvel An comme un héritier que l'on reçoit avec des sourires, des réjouissances et des présents. Il y avait des livres et des joujoux pour le Nouvel An; des colifichets pour le Nouvel An; des robes pour le Nouvel An; des plans de fortune pour le Nouvel An; toutes sortes d'inventions pour l'amuser. Sa vie entière était analysée dans des almanachs et des agendas de poche; la venue de ses lunes, de ses astres, de ses marées était fixée exactement à l'avance; toutes les modifications qu'apporteraient les saisons dans la durée de ses jours et de ses nuits étaient calculées avec autant de précision que M. Filer* en mettait à additionner des hommes et des femmes dans ses statistiques.

Le Nouvel An! Le Nouvel An! Partout le Nouvel An! La Vieille Année était déjà considérée comme défunte, et ses effets se vendaient à bas prix, telles les hardes d'un matelot péri en mer. Ses modes étaient déjà celles de l'an passé; on les soldait avant même qu'elle ait rendu le dernier souffle. Ses trésors n'étaient plus que poussière en comparaison des richesses de l'Année Nouvelle encore à naître.

Charles DICKENS,
Contes pour le temps de Noël,
Les Carillons.

---

* M. Filer est un des personnages de ce conte.

QUESTIONNAIRE

1. *Relis attentivement le texte, puis complète:*

Dickens compare le Nouvel An à un ..... et l'année qui s'achève à une .....

Lorsqu'on compare un animal ou une chose à *une personne*, on dit qu'on les .....

2. *Divise ta feuille en deux colonnes.*

3. L'ATTENTE DU NOUVEL AN.

Sous ce titre, dresse dans la colonne de gauche l'inventaire de tous les éléments qui, dans le texte, illustrent cette attente et ces préparatifs.

4. LA VENUE D'UN NOUVEAU-NÉ (d'un héritier)

En face des réponses de la première colonne, note comment une famille prépare concrètement la naissance d'un enfant et salue son arrivée.

5. LA VIEILLE ANNÉE.

a) A qui la compare-t-on?

b) Quelle valeur attache-t-on à ces douze mois écoulés?

Souligne les expressions qui le montrent.

c) Comment expliques-tu cette différence?

6. LA SAGESSE DES NATIONS.

De nombreux proverbes montrent l'attitude de l'homme face à la nouvelle année. Reconstitue les proverbes suivants en mettant en relation les expressions des 1re et 2e colonnes.

Un clou ...	*... est un brave homme.*
Ce qui est fauché ...	*... fait trouver le pain bon.*
Tout nouveau ...	*... chasse l'autre.*
Changement de corbeillon ...	*... guérit la fièvre.*
Quand vient un saint nouveau ...	*... tout beau.*
L'an qui vient ...	*... on oublie l'ancien.*
Changer de lit ...	*... est bas.*

RÉDACTION **A la manière de... Jean Richepin.**

Monseigneur l'Hiver fait alors son entrée en scène. Un roi superbe, il faut l'avouer, avec un manteau en velours de brume, doublé de neige pour hermine, avec sa barbe floconneuse, sa voix de tempête et son regard de glace.

Jean Richepin — *Le Pavé, Fasquelle édit.*

Sur ce modèle, rédige le portait du Nouvel An ou de la Vieille Année.

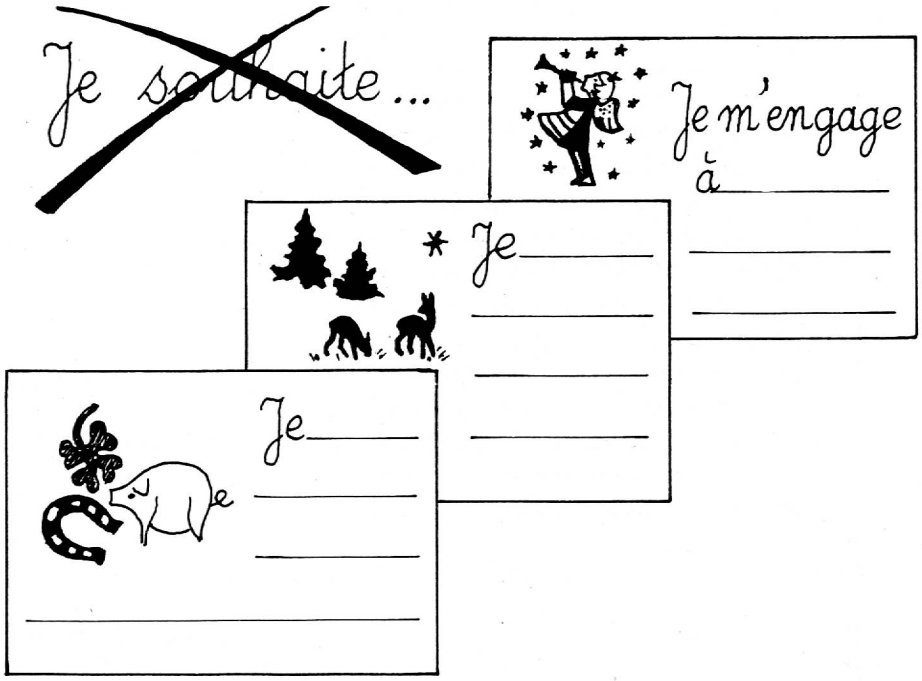

DÉMARCHE

1. **Lecture expressive** du texte de Dickens par le maître.
2. **Analyse du texte:** questionnaire et exploitation collective *(cf., à titre indicatif, le tableau de synthèse ci-après).*
3. **Extension I:** entretien axé sur les questions suivantes:
   — *Pourquoi les hommes civilisés que nous sommes éprouvent-ils le besoin de marquer, une fois l'an, un temps d'arrêt?*
   — *Nous l'avons vu, ce temps d'arrêt est utilisé de diverses manières. Pouvons-nous expliquer ces différences de comportement?*

   Les deux petits textes annexés pourraient servir à nourrir et éclairer le débat.
4. **Extension II:** les élèves sont invités à faire un retour en arrière et à apprécier les aspects positifs et négatifs de l'année 1979, telle qu'ils l'ont vécue, soit en classe, soit en famille (bilan de fin d'année!).

Le Nouvel An est traditionnellement l'occasion d'exprimer des vœux plus ou moins sincères et désintéressés. Ne pourrions-nous pas, dépassant ce stade, encourager nos élèves, au vu du bilan établi, à prendre **quelques résolutions:**

dans le cadre de la classe, ce pourraient être des mesures propres à améliorer l'esprit de camaraderie, la qualité du travail, la relation maître-élève;

dans un cadre plus général, développer l'altruisme, le respect des faibles, la collaboration, l'aide à son prochain...

POUR LE MAÎTRE

OBJECTIFS Amener l'élève à

- découvrir que l'auteur PERSONNIFIE le Nouvel An et la Vieille Année, les COMPARANT respectivement à un nouveau-né et à une personne moribonde,
- relever, *dans le texte*, tous les éléments qui illustrent cette ATTENTE GÉNÉRALE du Nouvel An,
- rechercher, *dans la vie courante*, les éléments dont s'accompagnent l'ATTENTE ET LA VENUE d'un nouveau-né,
- apprécier la justesse de LA COMPARAISON,
- remarquer que le NOUVEL AN que personnifie le texte, c'est MOI, c'est vous! Et que le fêter, c'est avant tout se fêter SOI, se féliciter d'être parvenu sain et sauf au 31 décembre (encore un de gagné), s'interroger aussi, peut-être, sur son propre avenir (espoirs, projets, bonnes résolutions...),
- énumérer *diverses façons de fêter le Nouvel An:*
  — celles que nous proposent les spécialistes du réveillon: commerçants, restaurateurs, amuseurs publics et autres marchands d'horoscopes,
  — d'autres manières de se préparer à l'An Neuf, avec justification des points de vue (retrouvailles familiales dans le calme et la simplicité...).

La feuille de l'élève porte, au recto, le texte de Ch. Dickens et son illustration; au verso, le questionnaire en 6 points et les 3 cartes d'engagement.

On peut l'obtenir, au prix de 20 ct l'exemplaire chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne.

Il est encore temps de souscrire un abonnement aux 10 textes parus ou à paraître de septembre 1979 à juin 1980.

Il suffit de le faire savoir à l'adresse ci-dessus en indiquant le nombre d'exemplaires (13 ct. la feuille, plus frais d'envoi).

RÉDACTION (cf. page de l'élève)

ANNEXES

ASPECT POSSIBLE DU TABLEAU NOIR AU TERME DU POINT 2

L'attente du Nouvel An	La venue d'un nouveau-né
Mouvement dans les rues: *la foule des acheteurs, enfants et lécheurs de vitrines.*	*On a tricoté la layette, préparé «sa» chambre, rédigé et expédié les faire-part. Défilé des amis, des porteurs de cadeaux, de fleurs, d'exprès, de télégrammes.*
Boutiques brillamment **décorées:** *l'agencement et l'éclairage des vitrines, leur présentation, leurs tentations.*	*Dans la chambre, des fleurs partout.*
Le monde entier **attend:** *même le monde diplomatique et politique respecte religieusement la trêve des confiseurs!*	*Ici, c'est le cercle de famille, les amis et connaissances.*
Avec **des sourires,**	*Risettes et compliments d'usage.*
des réjouissances: *fêtes, festins, spectacles (théâtre, cinéma, cabaret, dancing, etc.).*	*La fête est remise à plus tard, au baptême généralement.*
des présents: livres, joujoux, colifichets, robes	*Le 1er livre est en étoffe! En peluche, en caoutchouc, en plastique. Babioles. Layette blanche, rose ou bleue.*
des inventions **pour l'amuser:** *repas gastronomiques, bals masqués, farces et attrapes.*	*Risettes, grimaces et guiliguilis.*
des plans de fortune:	*Ouverture d'un carnet d'épargne.*
Analyse de **sa vie:** almanachs, agendas, lunes, marées, horoscopes, prévisions météorologiques...	*Un avenir riche d'espoir: «Il sera...» De grandes étapes: collège, université, célébrité!*
Le Nouvel An partout présent	**Une vie nouvelle qui commence**

JOIE DE L'ÉVÉNEMENT VÉCU. PROJETS, ESPOIRS

Pour vos imprimés une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

TEXTES COMPLÉMENTAIRES

La petite fille aux allumettes (contes d'Andersen)

La petite fille marchait donc avec ses petits pieds nus, qui étaient rouges et bleus de froid; elle serrait dans un vieux tablier une quantité d'allumettes soufrées, et en tenait un paquet à la main en marchant; de toute la journée, personne ne lui en avait acheté; personne ne lui avait donné le moindre sou; elle avait faim; elle était gelée; elle avait un aspect lamentable, la pauvre petite!

Les flocons de neige tombaient sur ses longs cheveux dorés, qui bouclaient joliment dans son cou, mais elle ne pensait pas à cette parure. A toutes les fenêtres brillaient les lumières et une délicieuse odeur d'oie rôtie se répandait dans la rue; car c'était la veille du jour de l'an et ça, elle y pensait...

Texte écrit en 1845.

Le premier janvier à Paris (premier Nouvel An de guerre, vu par un témoin)

Guerre ou pas, neige ou pas, on réveillonne gaiement. Le réveillon du premier janvier 1920 ne fut pas plus joyeux. Dans les salles, on s'embrasse, «pour se la souhaiter bonne et heureuse tout de même», et on fait ripaille à qui mieux mieux.

Les permissionnaires vont de bistrot en bistrot. On ne voit plus les enseignes effacées par la nuit... Peu importe! A nous à gogo, ici vin blanc et saucisson, là vin rouge et escargots, puis bière et saucisses chaudes... «Ça rigole» et «ça jaffre» de toutes parts.

Arthur Conte,
Le Premier Janvier 1940 - Plon 1977.

L'AUTEUR

Romancier anglais, né en 1812, mort en 1870. Son père étant emprisonné pour dettes, Dickens travaille en fabrique à l'âge de 12 ans. Il devient ensuite clerc de notaire, puis journaliste, et se met à écrire des romans qui font de lui, encore aujourd'hui, l'un des écrivains les plus populaires du monde entier. Dans ses œuvres, il dénonce les abus et les laideurs de la société de son temps.

Citons quelques titres parmi les plus célèbres:

Les Aventures de M. Pickwick — Le Magasin d'Antiquités — Dombey et Fils — David Copperfield — Olivier Twist — La Petite Dorrit — Les Grandes Espérances — Contes pour le Temps de Noël.

LE DOSSIER NICHOIRS

UNE PRODUCTION DU CENTRE ÉDUCATION-ENVIRONNEMENT ROMAND DU WWF POUR L'«ÉDUCATEUR»

Un saule têtard de moins: adieu «chevêche, luppe, torcol, grimpereau».

Coupe en travers d'un nid de «pics».

Introduction

Nous voici de plain-pied dans ce que l'on appelle «la mauvaise saison», semestre aux nuits trop longues, aux températures peu clémentes. Alors, si le courage manque d'observer au-dehors, tournons-nous vers le bricolage, pardon: les activités manuelles en atelier. Pourquoi n'édifierions-nous pas quelques complexes résidentiels gratuits à l'intention des membres défavorisés de notre avifaune?

Vous trouverez ci-après:

— un questionnaire
— une justification de l'activité
— quelques conseils d'architecte
— une bibliographie.

Adresse pour les réclamations: Centre WWF, Hippodrome 19, 1400 Yverdon, tél. (024) 21 44 76.

Questionnaire

1) Comment désigne-t-on les oiseaux nichant dans des cavités?
2) Pourquoi les cavités des murs et des arbres sont-elles de plus en plus rares?
3) Pourquoi le fer ne convient-il pas à la fabrication des nichoirs?
4) Pour quelle raison faut-il éviter de planter des clous dans les troncs?
5) Comment éviter l'installation d'étourneaux dans les nichoirs?
6) Pourquoi n'y a-t-il pas de petit perchoir devant l'entrée des nichoirs?
7) Pourquoi le gobemouche n'utilise-t-il pas le nichoir pour y passer la nuit, en hiver?
8) Quel vertébré volant (qui n'est pas un oiseau) s'établit aussi dans des nichoirs, à défaut de cavités naturelles?

Réponses

1) Oiseaux cavernicoles.
2) Peu de ruines, façades bien entretenues, vieux arbres arrachés.
3) Mauvais isolant: trop chaud.
4) Bois et scie détériorés.
5) Petit ouverture (moins de ∅ 40 mm.) ou emplacement peu élevé (à moins de 3 m. du sol).
6) Manière d'éviter les chats, les martres, etc.
7) En vacances en Afrique!
8) La chauve-souris.

Pourquoi des nichoirs?

Pour se reproduire, la plupart des oiseaux construisent un nid, sphérique ou en forme de coupe; peu de nicheurs se contentent d'un petit amas de matériaux non structuré, ou pondent directement à même le sol.

L'emplacement choisi est, à cet égard, souvent déterminant: il n'est pas possible de pondre sur l'eau, d'accrocher les œufs aux roseaux ou de les déposer sans autre sur une branche ou un rameau.

Dans une cavité, au contraire, une construction très élaborée s'impose beaucoup moins (de même que le mimétisme des œufs, par ailleurs).

De fait, beaucoup d'espèces utilisent des cavités pour la reproduction, soit dans le bois, soit dans la roche. Dans les troncs, il s'agit d'ouvertures naturelles ou creusées par les pics. La majorité des espèces qui utilisaient les anfractuosités des falaises se sont adaptées aux façades de nos bâtiments.

On dit de ces oiseaux qu'ils sont

cavernicoles ou **semi-cavernicoles**

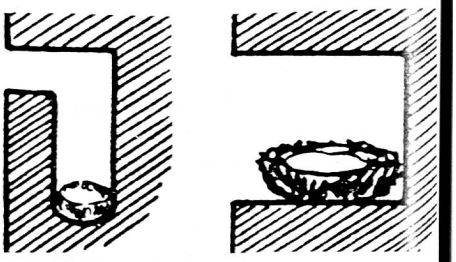

DIFFÉRENTS EXEMPLES

— l'hirondelle de rivage, le martin-pêcheur et le guêpier nichent au fond d'un tunnel creusé dans une paroi de sable de gravier ou d'argile,
— le macareux, parfois aussi le traquet motteux, pondent au fond d'un terrier,
— le grimpereau choisit la fente d'une écorce,
— la bergeronnette et le rouge-queue construisent sur un rebord de façade abrité,
— la chouette de Tengmalm et le pigeon colombin utilisent de vieux nids de pics noirs, etc.

Une espèce peut être menacée parce qu'elle manque de possibilités de nidification ou pour d'autres causes à action souvent combinée.

Dans la plupart des cas, on peut contribuer très efficacement à la conservation de notre faune ailée par l'**encouragement à la nidification**:

moins de haies	moins de vieux arbres
↓	↓
moins de buissons	moins de cavités
↓	↓
moins de fauvettes	moins de cavernicoles
↓	↓
compensations:	
plantation de buissons touffus dans les parcs et les jardins	pose de nichoirs

PRIORITÉ AUX CAVERNICOLES MENACÉS:

«nichoir» pour chauves-souris.

chouette effraie
chouette chevêche
grand harle
pigeon colombin
huppe
torcol
gobe-mouches noir
rouge-queue à front blanc
hirondelles...
... chauves-souris!

En revanche, inutile d'encourager moineaux et étourneaux!

Les fissures et autres cavités naturelles: de plus en plus rares.

LES NICHOIRS

LA FORME

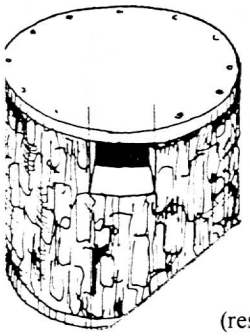

nichoir bûche
(ressemble à un tronc)

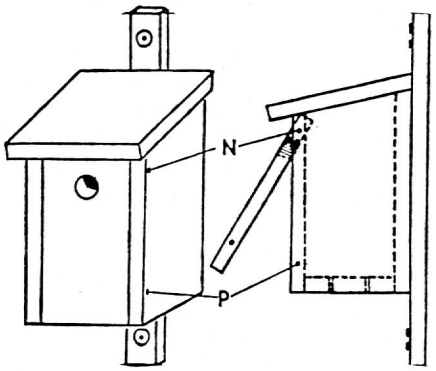

nichoir boîte aux lettres:
le plus simple à construire

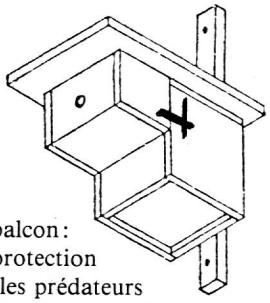

nichoir à balcon:
la meilleure protection
contre la pluie et les prédateurs

LA MATIÈRE

diverses solutions:

bois aggloméré
↓
ne résiste pas à l'extérieur

béton de sciure
↓
très apprécié par les loirs
(pour leurs dents)

tôle	éternit
↓	↓
la poêle!	ne convient qu'à
à éviter	quelques espèces

la meilleure:
bois **véritable, épais** (2 cm.), **rugueux, imperméabilisé** à l'extérieur

Un hôte estival des nichoirs: le «loir gris».

LA BASE

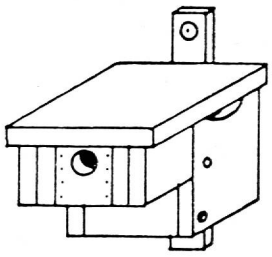

10 à 15 cm. de côté: pour mésanges, rouges-queues, gobemouches, torcol, bergeronnettes.
15 à 20 cm. de côté: pour la huppe, la chevêche.

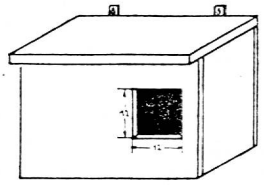

25 cm sur 40: pour la hulotte, le colombin.
50 cm. sur 80: pour le harle, l'effraie.

L'OUVERTURE

ronde ou ovale

∅ 26 à 30 mm.:	petites mésanges
∅ 32 à 34 mm.:	charbonnière, sittelle, gobe-mouches noir, torcol
∅ 45 mm.:	étourneau
∅ 70 mm.:	chevêche et huppe

carrée ou rectangulaire

85 mm.:	colombin
100 mm.:	rouge-queue, gobe-mouches gris, bergeronnette grise
120 mm.:	hulotte
150 mm.:	effraie et harle

AUTRES TYPES DE NICHOIRS

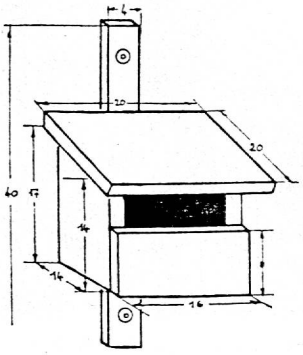

pour semi-cavernicoles

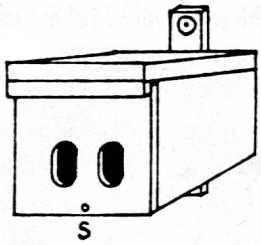

pour rouges-queues à front blanc

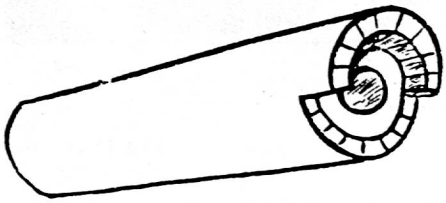

pour chouettes chevêches

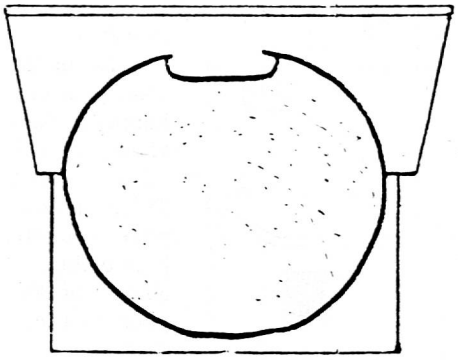

pour hirondelles de fenêtre

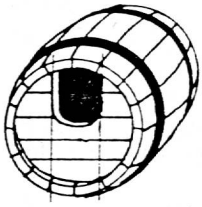

pour harles, bièvres et garrots

Il en existe beaucoup d'autres; en matière de nichoirs, chacun se fait sa propre religion, à coups d'essais, au gré des échecs et des succès.

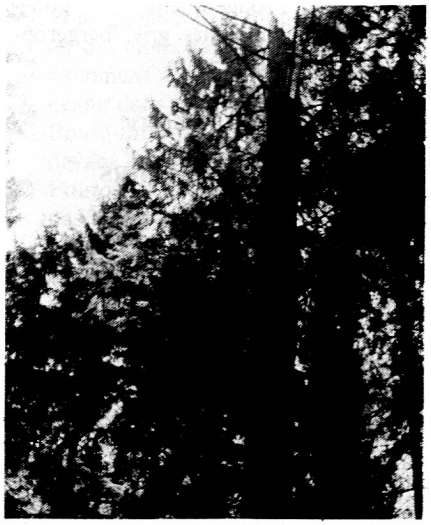

Les vieux arbres: de véritable HLM pour cavernicoles.

EMPLACEMENT

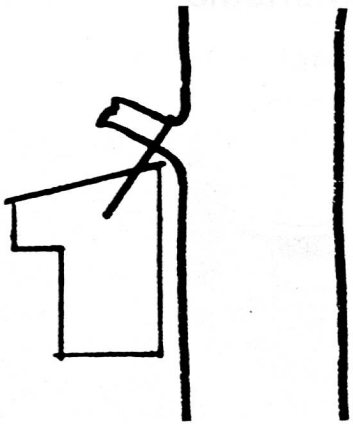

— orientation générale de préférence au sud ou à l'est
— s'il y a lieu, autorisation du propriétaire
— mode de suspension des nichoirs ordinaires (hauteur 2 à 4 m.)
— nichoirs à colombins, hulottes et harles (à plus de 10 m. du sol) (dans les grands nichoirs, déposer un peu de tourbe)
— en forêt, grouper les nichoirs en un ou plusieurs secteurs bien délimités et établir un plan précis pour les retrouver dans le feuillage estival (distance minimale entre 2 installations: env. 15 m.)
— les nichoirs à hirondelles de fenêtre toujours par groupes de 3 à 7 pièces.

SÉLECTION DES ESPÈCES

— selon le ∅ de l'ouverture (voir plus haut)
— selon la hauteur de suspension: exemple: ∅ 45 mm à 3-4 m. du sol → étourneaux
à 1,80 m. - 2 m. → torcol, rouge-queue à front blanc, gobe-mouches noir
— selon l'époque d'installation du nichoir

★ vers le 1er mars	sittelles
★ vers le 15 mars	mésanges
★ vers le 15 avril	torcol
★ vers le 20 avril	rouge-queue à front blanc
★ vers le 25 avril	gobe-mouches noir

CONTRÔLE

— pour voir les oisillons: vers le 15 mai
— pour les loirs: de mi-juin à août
— pour les mulots: en hiver

■ comment reconnaître les nids?
selon les matériaux utilisés (voir bibliographie)

■ comment reconnaître les œufs?
selon leur nombre, leurs dimensions, leur coloration (idem)

Attention!!!

● dérangées, certaines couveuses ne reviennent pas
● les oisillons déjà emplumés risquent de quitter le nid prématurément
● observation du nourrissage à distance (15 à 20 m.), aux jumelles
● quelques nichoirs peuvent être occupés par des frelons ou des guêpes.

L'arrimage des nichoirs: une affaire d'expériences et de convictions.

Fiche nichoir modèle

type: boîte aux lettres
base: 12 × 15 cm.
hauteur: 25 cm.
ouverture: ∅ 32 mm.
matière: bois de sapin
date de construction: 1976
genre de support: chêne
hauteur du nichoir: 3,50 m.
orientation: S.-E.
lieu: voir plan au dos

N° 24

dates	opérations	observations
20.2.78	nettoyage	vieux nid més.
15.5.78	contrôle	charb. 10 petits
25.6.78	nettoyage	nid vide
5.8.78	contrôle	2 loirs gris

- vider les nichoirs chaque hiver pour éliminer les parasites
- contrôler régulièrement le système de suspension: l'objet ne devrait ni trop se balancer, ni choir...
- vérifier également que le nichoir soit bien fermé.

Où acheter des nichoirs neufs?

- F. Graedel, charron, 3232 Anet
- W. Fuchs, Fliederweg 2, 6438 Ibach
- P. Kraehenbuehl, 8272 Ermatingen
- Station ornithologique suisse, départ. fabr. de nichoirs, 6204 Sempach.

Où obtenir des renseignements complémentaires?

- dans l'ouvrage «Oiseaux des Jardins et des Bois» (voir bibliogr.)
- auprès de la Station ornithologique suisse (voir ci-dessus)
- au Centre WWF, à Yverdon.

Bibliographie

«**Oiseaux I**», Petits Atlas Payot, Lausanne.

«**La Protection des Oiseaux et l'Ecole**», Boutinot, éd. L'Aisne Nouvelle, Saint-Quentin.

«**Les Nichoirs, Activités techniques d'Essai**», Bleret et Alii, Ministère de l'éducation nationale, Paris.

«**Nichoirs**», de Wilde, éd. CCPO, Brasschaat.

«**Les Oiseaux des Jardins et des Bois**», Henze et Zimmermann, éd. Delachaux et Niestlé, Lausanne.

«**Nids et Œufs des Oiseaux d'Europe centrale et occidentale**», Hoeher, éd. Delachaux et Niestlé.

«**Les Nids, les Œufs et les Poussins**», Harrison, éd. Elsevier.

«**Nichoirs et autres Accessoires pour la Protection des Oiseaux**», (brochure gratuite), Société ornithologique suisse, département des nichoirs, 6204 Sempach.

«**Wohnungsnot — auch bei Gefiederten**», Zimmerli, SZU, 4800 Zofingue.

«**Les Chants de nos Oiseaux**», Traber, 2 disques 30 cm., éd. Ex Libris.

CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION

PORTES OUVERTES SUR LE MONDE

L'instituteur, souvent, est un naïf; il n'est pas doué pour la compréhension des phénomènes politiques; il est, à ce point de vue, un peu innocent. C'est peut-être pour cela qu'on le repère immédiatement lors d'un débat ou d'une conversation; ses idées sont simples, simplistes même diront certains; il se caractérise généralement par un idéalisme invétéré et se retire sur la pointe des pieds dès qu'il est question de politique ou d'économie: les principes moraux auxquels il se raccroche sont notoirement irréalistes.

J'avoue mon innocence, mon incompétence en certains domaines; il y a beaucoup d'événements dont l'explication m'échappe tout à fait et je comprends la méfiance des parents, des administrateurs, des hommes politiques surtout lorsque je déclare avoir l'intention d'ouvrir l'école au monde; enseigner le calcul, le français — comprenons l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire à la rigueur — et l'écriture, soit! Mais la complexité d'autres problèmes est telle que je vois mal comment je saurais les expliquer si tout à coup mes élèves s'avisaient de me poser trop de questions à leur sujet. Certes, je pourrais éliminer certaines données, simplifier, ramener à des principes élémentaires. C'est d'ailleurs ce que je fais très souvent. Pourtant certaines contradictions pourraient rapidement apparaître. Prenons quelques exemples.

Imaginons qu'une fillette, suite à ma dernière leçon d'histoire, fasse certains rapprochements; je parlais des échanges entre les Waldstaetten et les Lucernois; magnifique leçon sur l'heureuse complémentarité des pays forestiers et des régions davantage tournées vers l'agriculture et le commerce: «Lucerne, dit le manuel, était le principal marché des Waldstaetten qui y achetaient leur vin, leur sel et y vendaient leurs fromages, leur bétail et leur bois.» Supposons maintenant, que cette élève, l'esprit tout à coup ouvert aux principes d'échange entre pays, s'interroge sur le coup de Giscard d'Estaing au Mexique; comment lui faire comprendre que l'économie moderne justifie l'échange de pétrole dont le Mexique regorge contre... des centrales nucléaires alors qu'une bonne partie de sa population crève de faim? Bien trop compliqué! Revenons à l'accord des participes passés.

Supposons encore la situation suivante: afin de pousser la vente des timbres Pro Juventute, je développe par une longue discussion la notion d'entraide et celle de tolérance. Arrivent deux jours plus tard la photo d'une jonque chargée de réfugiés vietnamiens, un article consacré à Jean Paul II surmonté d'un grand titre: «Non à l'avortement, à la contraception et à l'homosexualité.» Naïvement, je n'avais pas vu où la discussion allait nous mener; les enfants mélangent tout, c'est bien connu. J'ai failli devoir expliquer qu'il n'y avait aucun rapport entre la contraception et le Vietnam, que la tolérance avait des limites et, j'ai eu chaud, il n'y a pas eu de remarques sur l'homosexualité. Franchement, je ne domine pas très bien ces problèmes; cela doit provenir de mon contact quotidien avec les enfants. En tout cas, je comprends mieux ceux qui veulent un enseignement par disciplines cloisonnées et qui affirment la nécessité de séparer les notions. C'est pourquoi j'ai glissé sur une leçon de mathématique où à partir des bases, j'ai pu expliquer les puissances.

J'ai, de la même manière, vite renoncé à pratiquer le journal à l'école; mes élèves s'obstinaient, par exemple, à un moment donné, à m'apporter des articles et à faire des commentaires sur Bokassa; ils avaient quelque peine à comprendre; l'un d'eux avait même déniché un vieux «Match» où il n'y avait pas moins de huit pages consacrées aux fastes du couronnement de l'empereur; le rapprochement avec les meurtres d'enfants et les «cadeaux» au président français m'ont sérieusement mis dans l'embarras. Je suis donc revenu au complément circonstanciel de manière, faute d'avoir reçu une formation suffisante sur la politique européenne à l'égard des pays africains.

L'école ouverte sur le monde?

Mais, au fond, qu'est-ce que je voulais dire?

Ah! oui, je voulais dire qu'ouvrir l'école sur le monde, c'était peut-être renoncer à vouloir expliquer les phénomènes par des liens rationnels, par des motivations pures; c'était admettre la corruption, la malhonnêteté, le goût immodéré du pouvoir, les bénéfices éhontés, les luttes d'influences, que sais-je encore de pas très reluisant, ceci même dans notre pays. Mais peut-être est-ce cela que l'on craint tellement dans certains milieux.

R. Grob.

CORRESPONDRE...

Oui mais avec qui?

Cette rubrique est à la disposition des enseignants qui cherchent une classe de correspondants.
Adressez vos demandes à René Blind, 1411 Cronay, en indiquant nom, prénom, adresse, genre de classe, effectif, numéros de téléphone (privé et professionnel).

Que soient salués et remerciés ici les premiers collègues qui inaugurent cette rubrique-service de notre journal. Les enseignants intéressés par une correspondance interclasses avec les élèves des collègues dont l'adresse figure ci-dessous sont priés de prendre directement contact avec eux.

La rédaction.

Nom du maître: Locatelli Philippe
Adresse: Le Collège, Le They 1, 1843 Veytaux*
Genre de classe: 5e primaire
Effectif: 18 élèves, 7 garçons, 11 filles
N° de téléphone: (021) 61 52 68
Désirs: 1 classe correspondante en Valais, dans le Jura ou Neuchâtel.
A la campagne, milieu agricole.

* Château de Chillon à 500 mètres.

Nom de la maîtresse: Gétaz Colette
Adresse: Ecole de la Prairie, 1800 Vevey
adresse privée: av. Rolliez 10, 1800 Vevey
Genre de classe: 3e année primaire
Effectif: 19 élèves
N° de téléphone: prof.: (021) 51 07 35
priv.: (021) 52 76 18
Désirs: Nous aimerions correspondre avec une classe habitant la campagne.

Nom de la maîtresse: Zeugin Antoinette
Adresse: Collège Cadet-Rousselle, 1814 La Tour-de-Peilz
Genre de classe: 1re année
Effectif: 23 élèves, 12 filles, 11 garçons
N° de téléphone: privé: (021) 54 41 71
prof.: (021) 54 31 13

Nom de la maîtresse: Matti Anne-Lise
Adresse: Collège, 1349 Pompaples (sans téléphone)
adresse privée: Le Record, 1315 La Sarraz
Genre de classe: mixte 1re et 2e
Effectif: 20 élèves, 8 de 1re (6 garçons), 12 de 2e (3 garçons)
N° de téléphone: privé: (021) 87 62 40

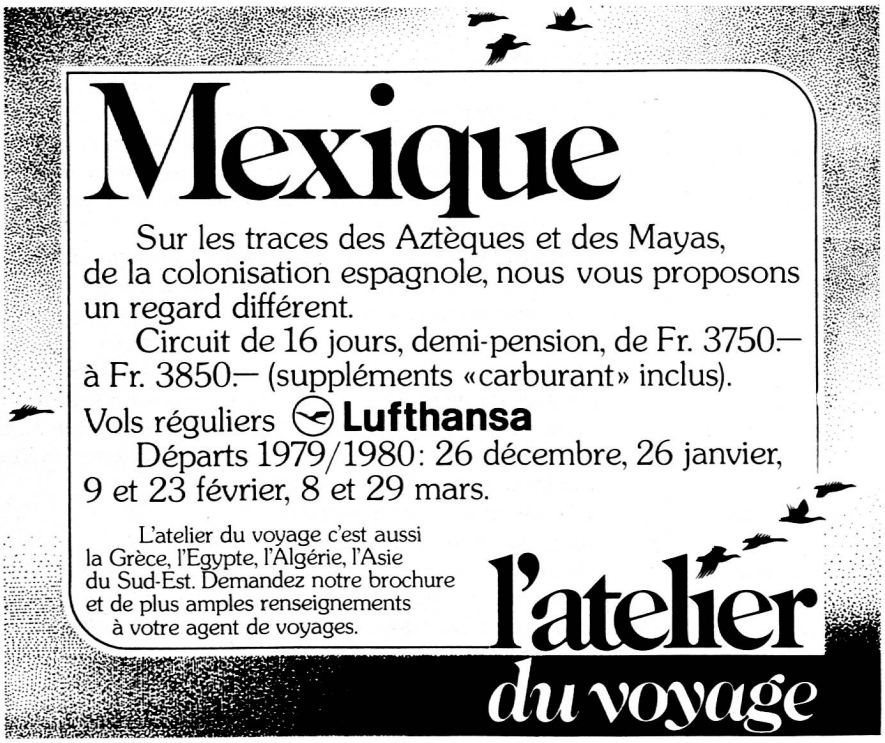

AU JARDIN DE LA CHANSON

par BERTRAND JAYET

ÉMISSION DE RADIO ÉDUCATIVE DU MERCREDI 5 DÉCEMBRE, 10 H. 30, DEUXIÈME PROGRAMME

A VOUS LA CHANSON !

Une fleur m'a dit : c'est Noël aujourd'hui

Paroles : Marie-Annick Rétif (Mannick) Musique : Jo Akepsimas

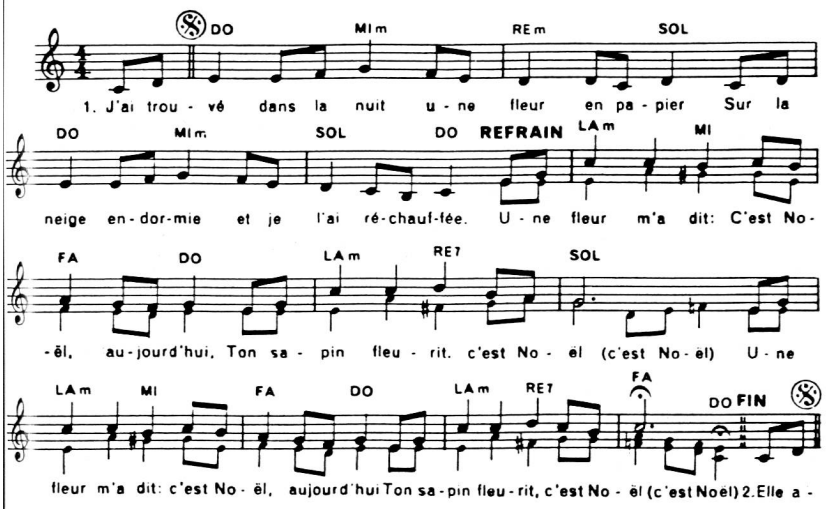

Elle avait les yeux gris des étoiles blessées
Le visage meurtri, les cheveux tout mouillés.

Je l'ai mise à l'abri pour la faire sécher,
Au milieu de la nuit, elle s'est mise à chanter.

Je cherchais un ami et la fleur m'a donné
Ses pétales de pluie et son cœur en papier.

(Publié avec l'aimable autorisation des Editions du Levain, Paris.)

Noël a des yeux de fête

Paroles : Jean Debruynne Musique : Jo Akepsimas

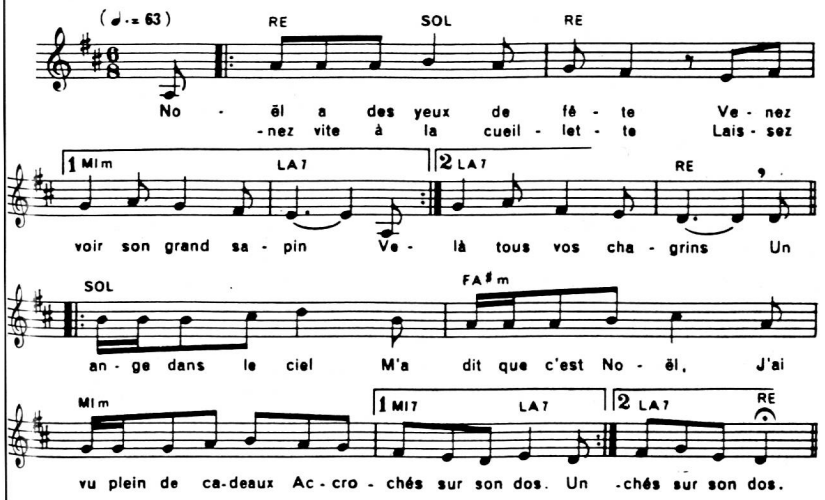

Noël a des yeux qui brillent
les bougies sont allumées
venez toute la famille
c'est minuit, on va chanter.

Noël a des yeux qui chantent
regardez dans vos souliers
tout le monde s'impatiente
pas un seul n'est oublié.

Noël a des yeux qui pleurent
pour trop de petits enfants
que ferons-nous tout à l'heure
pour qu'ils soient aussi contents ?

(Publié avec l'aimable autorisation des Editions du Levain, Paris.)

Discographie : Mannick et Jo chantent Noël pour les enfants, SM 30679.

Il était une fois...

CHRONIQUE PÉDAGOGIQUE DU TEMPS DE LEURS EXCELLENCES DE BERNE

Il y a 250 ans...

Comment se débarrasser d'un régent?

«... Jacob Challet, régent de Puidoux, mourut en décembre 1706.

Il fut remplacé par un bourgeois de Puidoux, Claude Leyvraz. Celui-ci commença, comme ses prédécesseurs immédiats, en dirigeant trois écoles, à Puidoux, Publoz et Cremières. Heureusement qu'en 1709, il fut déchargé de Publoz; mais c'était encore une tâche assez lourde que de se transporter régulièrement de Puidoux à Cremières. Pourtant Claude Leyvraz tint bon durant trente ans environ, malgré l'hostilité de certains communiers mal commodes. Nous sommes renseignés par le Manuel du Consistoire de Glérolles, sur une cabale qu'on monta contre lui: il put faire face bravement à ses détracteurs et fut soutenu énergiquement par le pasteur Guex.

Le 2 août 1728, un sieur Jean David Leyvraz était cité devant le Consistoire, d'une part parce qu'il n'était pas assidu aux catéchismes publics, et d'autre part parce qu'il négligeait d'envoyer ses enfants à l'école. Il se défendit en disant «qu'il n'envoyeroit pas ses enfans a l'eschole de Poedoux pendant que ce regent y sera et qu'il envoye ses enfans tous les hyvers tantot a St Saphorin tantot a Rivaz en pension, et que, pour les catechismes, il les frequente a Chexbres. Sur quoy a esté connu que, come ledit Leyvraz a fait des plaintes contre le regent de Poedoux..., le faict est renvoyé jusques apres la visite que la Chambre fera de l'eschole et de la maniere d'instruire du regent; apres quoy on procedera plus outre et, en attendant, il a esté serieusement exhorté de mieux vivre a l'avenir».

Le Consistoire s'assembla le 16 août dans la chapelle de Puidoux pour examiner si vraiment le régent n'était pas capable d'enseigner et si les enfants ne tiraient aucun profit de ses leçons. On entendit une série de bourgeois et, après eux, le maître. On exhorta les plaignants à exprimer leurs griefs «sans partialité ni complaisance». Que dirent-ils?

Pierre François Chappuis, conseiller pour le district de Cremières, dit qu'on lui a rapporté qu'on se plaignait de ce que le régent obligeât les enfants à porter du bois de bien loin et qu'il avait fait sortir de l'école ceux qui n'en apportaient point; ce qui est contraire à son devoir, puisqu'il reçoit du bois de la Commune. Il avait ouï dire à plusieurs paysans que le maître n'avait pas le don d'instruire les enfants; quant à sa conduite et manière de vivre, il n'y trouvait pas à redire.

Un autre conseiller de Cremières, Jacques Michod, dit que des parents lui ont raconté que lorsque le régent avait sonné l'école, si les enfants n'arrivaient pas aussitôt, il se retirait immédiatement. On lui avait dit que le régent dormait souvent dans la Classe au lieu d'enseigner, qu'il n'avait pas le don d'instruire la jeunesse qu'il faisait tout au plus lire une demi-ligne à ceux qui commençaient à lire. Quant à sa conduite, rien à lui reprocher.

Jean François Penard, habitant assez loin, ne pouvait pas envoyer ses enfants à l'école; mais en hiver il les mettait à Chexbres ou à Rivaz: aussi ne peut-il rien déclarer.

Jean François Forney est surpris que le régent ait quitté sa maison où il faisait l'école auparavant, pour aller ailleurs; il croit que le maître l'a fait par vengeance parce que le témoin avait publié l'avoir vu dormir en faisant l'école et qu'en s'éveillant il ne savait plus où il était. Le régent aurait voulu qu'il chauffe la classe pour deux enfants qui la fréquentaient. Quant à sa conduite, rien à y reprendre, mais il n'a pas été instruit pour être régent.

Jean François Chevalley, rière-conseiller de Puidoux: quand les enfants ne savent pas ajouter d'eux-mêmes, le régent les renvoie au lieu de leur apprendre. Il n'a pas voulu laisser ma fille lire un acte sur parchemin. Je ne veux pas que mes enfants portent du bois; je ne souffrirais jamais que le régent fouettât mes enfants en se basant sur les racontars de leurs camarades. Je souhaite qu'on établisse un autre régent; à part cela, l'actuel est un honnête homme.

Claude Légeret de Cremières dit qu'il n'a rien à dire contre le régent; il n'a qu'une fille de 4 ans, qu'il a envoyée pendant un an à l'école et qui connaît à peu près l'a.b.c.; il rappelle le souvenir de son frère défunt que le régent avait naguère bien instruit.

Pierre Rochonnet, de la Crosse, affirme que le régent ne sait pas enseigner; les enfants lui racontent qu'il s'endort à l'école, qu'il renvoie ceux qui ne savent pas au lieu de leur montrer; le témoin souhaite qu'on change de régent, mais n'a rien à dire sur sa conduite.

Jean Daniel Rochonnet, de la Crosse, ne remarque pas que son enfant profite de l'école, mais n'en connaît pas la cause; il ne trouve pas le régent capable et désire en voir venir un autre; d'un autre côté, le régent est un bon homme.

Jean François Grandchamp, de Praz-Gebaz, ne trouve pas non plus que les enfants profitent de l'école: le régent s'endort au lieu d'enseigner, jette aux gosses leur livre à la tête en leur disant qu'ils ne savent pas où ils en sont. Si les enfants ne portent pas de grosses bûches à l'école, le régent ne les laisse pas s'approcher du fourneau. A part cela, il ne sait de lui que bien et honneur.

Abram Leyvraz, de Puidoux: si je n'instruisais pas mes enfants moi-même, ils seraient tout à fait ignorants; il faut changer de régent.

Pierre Sanson souhaite entièrement qu'on change de régent, ne trouvant pas que l'actuel soit capable d'enseigner.

Jaques Forney, de Wuentron, ne trouve pas que ses enfants profitent de l'école: il faut changer de régent.

Jean Louis Rattaly étant fort éloigné de Puidoux n'y peut envoyer ses enfants à l'école et ne peut se plaindre du régent.

Jean Pierre Leyvraz, de la Combaz: mes enfants sont encore trop petits; mais le moment venu, je ne les enverrai à l'école que si on change de régent; j'ai été élève dudit, mais sans aucun profit; si je n'apportais pas de grosses bûches, il ne me laissait pas me chauffer; c'est cependant un honnête homme.

Pierre Rattaly, ainsi que le maréchal de Puidoux, Jean Jaccoud, n'ayant pas d'enfants à l'école, n'ont rien à dire.

A toutes ces accusations, le régent répondit non sans pertinence: «Sur l'article du dormir dans l'eschole, a dit qu'il estoit vray qu'il luy estoit arrivé quelques fois d'avoir sommeil, mais que jamais il ne s'estoit endormi que cela eust empeché de faire ses escholes. A l'esgard du bois, il nie formellement ce qu'on a posé en faict contre luy, faisant echauffer alternativement les enfans. Sur l'article de renvoyer les enfans au lieu de leur aprendre ce qu'ils ne savoyent pas, a dit qu'il ne renvoyoit que ceux qui commencent a lire et qui n'avoyent pas estudié, et non ceux qui commençoyent a ajouter. Sur l'article qu'il a changé de logement a Cremires pour faire l'eschole, qu'il l'a fait parce qu'il faloit beaucoup de bois pour eschaufer le four-

nau et que celuy a qui apartenoit la maison ne vouloit pas eschauffer le fournau mesme par le plus gran froid. Sur la plainte qu'on a fait que les enfans ne proffitoyent pas a l'eschole, repond qu'il prie Messrs. de la Chambre de faire attention a ceux qui frequentent regulierement l'eschole et a ceux qui ne les frequentoyent pas et ils en verront la difference, ne pouvant pas aprendre ceux qui ne la frequentent point, y en ayant qui ont absenté jusques a deux cents escholes». Non content de se défendre, le régent se mit à son tour à accuser: «Que lorsqu'il chatie les enfans pour quelques deffauts soit pour avoir manqué quelques escholes ou pour avoir fait quelques fautes, les enfans se rebellent contre luy et que les peres & meres les authorisent au lieu de les chatier eux mesmes, jusques là qu'ils l'impriment mal dans l'esprit des autres peres & meres, ce qu'il croit estre la cause de cette ligue, avec la pensée ou ils sont que c'est luy qui raporte tous les desordres a Messrs. les Ministres, que les prieres publiques le dimanche soir sont tres peu frequentées, que quelqu'uns mesme passent devant la chapelle pour s'en aller chez eux — de ceux qui ont fait les plaintes — dans le moment qu'on fait la priere, sans y venir».

Ayant entendu les parties, le Consistoire procéda à un examen du régent et des enfants et formula ses conclusions: «Apres ledit examen, il fust connu unanimement que la plainte faite contre ledit régent touchant son ignorance et son incapacité estoit tres mal fondée, ayant esté trouvé par ledit Consistoire suffisamment instruict & capable de regenter, surtout dans une eschole comme celle là ou il est deja regent depuis 26 ans sans qu'on ait fait cette plainte que depuis quelque temps; l'on fust mesme surpris que plusieurs des enfans qui avoyent esté sous ledit regent et jamais sous un autre fussent si bien instruits, de sorte que ledit Consistoire conclud que l'ignorance des autres enfans venoit ou de ce qu'ils ne frequentoyent les uns absolument point et les autres que tres peu les escholes, come on peut le voir par le catalogue des absences produit par Monsr. le Ministre de Chexbres. Et qu'ainsy on avoit tort de rejetter sur le regent la cause de leur ignorance, qui venoit surement de leur propre negligence, de celle de leurs pere & mere, ou du deffaut de dons & de talents. Cependant come le droict d'establir les regents apartient au Magnifique & tres honoré Seigneur Ballif, celuy de confirmer ou de casser luy appartenant par la mesme raison, ledit Consistoire a connu que les plaintes de part & d'autres, avec les raisons de justification dudit regent, seroyent comuniquées dans tout leur contenu a Sa Magnifique Seigneurie Ballifvale...»

L'affaire fut donc portée devant le bailli qui rendit sa sentence une semaine plus tard. Le régent fut acquitté, les plaignants condamnés à payer au secrétaire du Consistoire les émoluments de ses écritures et le pasteur Guex exhorté à ouvrir l'œil désormais. Le jugement fut lu en chaire à Puidoux «pour la conduite d'un chacun».

Malgré cette décision, les ennemis de Claude Leyvraz ne désarmèrent pas. L'année suivante, les gens de Puidoux demandent encore «qu'on leur change le regent d'a present». Guex, dans la Classe de juin 1729, parla de ces difficultés à ses collègues: «Sur le rapport qui a été fait de quelques brouilleries entre le regent de Poidoux et les Communiers, Mr. le Doyen Perret, sauf l'approbation du Seigneur Baillif de Lausanne, a bien voulu se charger de faire la visite de cette école avant l'hiver et de la réiterer au printems et de tacher de raccommoder les parties». Leyvraz resta quelques années encore à Puidoux, ce qui est à la louange de son caractère patient et courageux, car il n'avait pas affaire uniquement avec des gens commodes; mais d'autre part, il put compter sur l'appui décidé du pasteur. Celui-ci chercha même, dès 1729 en tout cas, à alléger la tâche du maître en poussant, malheureusement en vain, à la création d'un poste de régent à Cremières.

Guex réussit par contre à décider les bourgeois de Puidoux à acheter un immeuble où le régent pût loger avec sa famille et tenir sa classe...

Tiré de «Pasteurs et Paroissiens de Chexbres au temps de Leurs Excellences», de Pierre Leuba.

LE COIN DES GUILDIENS SPR

CONTENTS... PAS CONTENTS...

Cher collègue,

Tu nous as renvoyé dernièrement du matériel indésirable accompagné d'un commentaire qui a retenu notre attention. *Il serait stupide,* dis-tu, *qu'une association dépendant du corps enseignant soit plus stricte qu'un commerçant!* Sois bien persuadé que nous le sommes effectivement beaucoup moins. A ton avis, quel éditeur soucieux du bon équilibre de sa gestion accepterait de publier des ouvrages spécialisés — s'adressant donc à un public peu nombreux — à 1000, voire 500 exemplaires, en pratiquant des prix souvent plus que modestes? Ce serait suicidaire pour son entreprise.

Si la Guilde SPR peut se le permettre, c'est, entre autres:

- en calculant ses prix de façon à couvrir, au plus juste, ses frais, sans marge bénéficiaire;
- en évitant dans la mesure du possible les stocks d'invendus qui grèveraient son passif;
- en bénéficiant surtout de la bonne volonté et de la collaboration des enseignants au service desquels elle travaille.

Car c'est bien là la question. Le service n'est pas à sens unique! La Guilde attend de toi que tu lui apportes aussi ta contribution. Si un matériel commandé ne répond pas à ton attente, offre-le à un collègue qui s'y intéresse, au lieu de le renvoyer accompagné d'un mot aigre-doux... Si, au contraire, tu es emballé par un ouvrage, parles-en autour de toi. Tu nous permettras ainsi de continuer à œuvrer avec enthousiasme pour satisfaire au mieux tes désirs.

André Maeder,
directeur de la Guilde.

P.-S.: Ton enregistreur doit être défectueux. Les deux appareils sur lesquels nous avons essayé la cassette que tu retournes en donnent une version tout à fait correcte...

Pour les fêtes... et pour vos cadeaux de fin d'année!

A notre catalogue:

N° 10: Jacques Bron	**Les Trois Coups,** comédies	Fr. 3.—
N° 62: Georges Annen	**Pour Noël,** 12 saynètes	Fr. 3.—
N° 84: Jacques Bron	**Trois P'tits Tours,** saynètes pour enfants de 5 à 11 ans	Fr. 3.—
N° 97: Maurice Nicoulin	**Mystères de Noël**	Fr. 2.50
N° 255: Maurice Nicoulin	**Noël,** centre d'intérêt	Fr. 6.50
N° 174: Alexis Chevalley	**A la Belle Etoile,** 1 saynète et des contes pour Noël	Fr. 3.—
N° 291: Bertrand Lipp et Bertrand Jayet	**L'Eté des Chansons**	Fr. 16.—
N° 210: Alain Burnand	**Noël,** 9 chansons	Fr. 4.—
N° 172: J. Devain	**L'Heure adorable,** 10 Noëls à deux et trois voix	Fr. 7.—
N° 213: Alain Burnand	**Noël** (11 chansons) et **Cœur en Fête** (10 chansons)	Fr. 5.—

LES LIVRES

Jean-Pierre et les Promesses du Monde

Souvenirs d'un enfant de Meyrin (Genève) 1814 à 1839

ÉDITIONS PAYOT, LAUSANNE

Que faisait le manuscrit des mémoires d'un Genevois dans une bibliothèque de Ratisbonne?

Quel passé allait-on exhumer de ce journal en 15 volumes, quel épisode inconnu, quelle lumière nouvelle sur l'histoire tourmentée d'une Suisse accouchée dans la douleur, quelle synthèse magistrale des idées révolutionnaires triomphantes?

Rien de tout cela. Jean-Pierre Henry, fils de paysan analphabète, séminariste en rupture de vocation, parcourt ce pays, marcheur infatigable et fauché, à la recherche non pas d'un temps perdu transfiguré par l'écriture, mais d'un passé tangible, avec ses protagonistes dans leur vie de tous les jours. L'histoire des gens, pas celle des idées.

La maison paternelle, avec ses travaux, ses menus et son mobilier se révèle sous la plume de Jean-Pierre Henry infiniment plus intéressante qu'une quelconque recherche des sources dans les branches d'un arbre généalogique. Et pour nous autres lecteurs non historiens, une touche comme «Pendant l'hiver, les loups affamés descendent quelquefois par bandes du Jura dans la plaine» peut être infiniment plus évocatrice qu'une grande fresque sociologique actuelle.

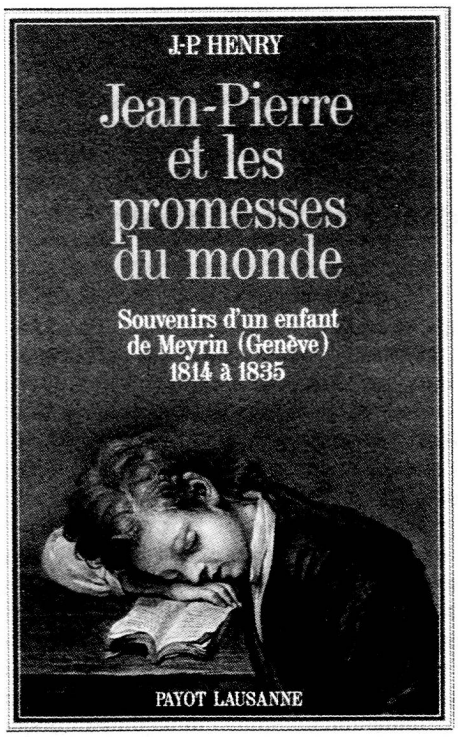

Les mémoires de J.-P. Henry ne sont pas une analyse, moins encore une synthèse de l'époque, mais bien le regard d'un témoin harassé par la fatigue de l'étape ou du travail de la journée.

C'est une Suisse romande — concept qui n'avait du reste pas d'existence en ce début de XIXe siècle — fort éloignée d'un certain «bon vieux temps» que fait revivre le témoignage de J.-P. Henry: celle du dénuement, de l'immobilisme archaïque, de la culture jésuite, des douanes à Vevey et des contrebandiers entre cantons rivaux. Les têtes pensantes des idées nouvelles sont ailleurs, dans les salons où l'on cause. Dans les rues de Lausanne ou de Fribourg, on est plus près de la sorcellerie que du Siècle des Lumières.

Tableau qui apparaîtrait somme toute assez sombre si les joies simples qui rythment l'existence ne venaient pas jeter ici et là quelques lumières sur la toile: une cassée de noix, une halte dans le voyage, les vacances qui rompent le monotonie du collège latinisant des jésuites.

1834. J.-P. Henry entre au séminaire de Fribourg. C'est là que s'achèvent ces souvenirs d'un enfant de Meyrin qui va quitter la Suisse en 1835, refusant la vie de prêtre pour celle d'exilé dans l'empire austro-hongrois en pleine décadence. Précepteur des derniers aristocrates du siècle, il se suicide, inconnu et misérable, en 1877 à Munich... et un libraire de Ratisbonne redécouvre des feuillets manuscrits jaunis par le temps au fond d'une bibliothèque poussiéreuse.

«L'OBSESSION CALVINISTE»
de Gabriel Mützenberg, ed. Labor et Fides.

«Calvin, calvinisme, puritanisme, capitalisme»

Cette image accablante que l'on retrouve de Voltaire à Chessex en littérature, de Max Weber à Jean Ziegler chez les sociologues, Gabriel Mützenberg s'emploie à la corriger, se fondant sur une érudition incomparable.

Au Calvin froid, tyrannique et ombrageux, il oppose un homme droit, humble et généreux. Loin d'être intolérant et puritain, le calvinisme représente pour l'auteur un esprit nouveau basé sur le respect de l'autre et la démocratie. Et à la barre dans ce procès en réhabilitation du réformateur défilent d'illustres témoins: D'Alembert, Rousseau, Mme de Staël, Rodolphe Töpffer, Benjamin Constant, Frédéric Amiel, Gustave Roud...

Fort bien, dira-t-on, mais Michel Servet, condamné au bûcher pour hérésie? C'est, répond Mützenberg, l'esprit du temps plus que Calvin qu'il faut tenir pour responsable. En ce temps, nous dit-il, on brûlait les hérétiques comme aujourd'hui on guillotine les violeurs d'enfants.

J'avoue ne pas avoir été convaincu sur ce point particulier de l'argumentation, car si Calvin a eu l'autorité intellectuelle et morale de marcher contre son époque pour d'autres causes, on est en droit de porter au dossier de l'accusation le grief de complicité dans l'affaire Servet.

Par ailleurs, la polémique que l'auteur ravive contre le catholicisme ne me paraît pas très heureuse non plus, le nombre de victimes de la St. Barthélemy n'étant en aucun cas une excuse aux épisodes intolérants de l'histoire de la Réforme. Comme si, actuellement, le nombre proportionnellement inférieur des réfugiés chiliens par rapport aux vietnamiens pouvait être une caution pour Pinochet.

Néanmoins, ce livre qui oppose la rigueur historique à l'opinion superficielle, la citation exacte à l'à-peu-près pamphlétaire apportera, dans un style vigoureux et sans pédanterie, une image plus nuancée et moins passionnelle de Calvin à tous ceux qui font passer les faits avant les idéologies, aussi honorables soient-elles.

M. Pool.

Vient de paraître aux éditions Mondo

«CETTE NATURE QUI NOUS ENTOURE»

Texte: Manuel Gasser
Photographies: Walter Imber
152 pages reliées pleine toile

En ces temps de recommencement, les collègues enseignant la connaissance de l'environnement seront heureux de trouver une documentation de premier ordre dans le dernier paru des Editions Mondo: CETTE NATURE QUI NOUS ENTOURE.

L'ouvrage s'articule en trois chapitres principaux:

– Au bord de l'eau
– La forêt
– La prairie

plus un 4e chapitre spécialement consacré à la flore des Alpes.

Destiné au grand public plutôt qu'aux spécialistes de l'enseignement, il ne se perd pas dans de trop subtils détails scientifiques, ouvrant plutôt l'œil du profane sur des beautés et des mystères insoupçonnés dans l'environnement quotidien. Des choses aussi simples qu'une toile d'araignée dans la rosée, qu'un insecte dans les fleurons d'un pissenlit, que des troncs de pins plaqués de neige, sont transformés par la caméra en étrange vision surnaturelle. Le scille à deux feuilles, si commun au printemps, devient en macrophoto la plus étonnante fleur des tropiques.

Ceux qui auront le privilège de l'avoir sous la main, le moment venu, ne regretteront pas d'avoir cette remarquable occasion d'illustrer leurs leçons.

Prix: Fr. 15.50. Envoyez simplement 500 points Mondo aux Editions Mondo SA, Av. Reller 18, 1800 VEVEY. Le livre vous sera adressé contre facture. **J.-P. Rochat**

PAGE DES MAITRESSES ENFANTINES

LES ACTIVITÉS DE CONNAISSANCE PHYSIQUE À L'ÉCOLE ENFANTINE

Tel était le thème d'une journée d'étude organisée par le GRETI au mois de mai, journée à laquelle ont participé plus de 25 personnes venant de la Suisse entière et d'horizons pédagogiques très divers: de la maîtresse enfantine au professeur de physique, en passant par l'enseignant spécialisé et l'inspectrice. Mme Constance Kamii, piagétienne, professeur à l'Université de Chicago et chargée de cours à l'Université de Genève, assurait les bases théoriques du sujet, tandis que Mmes C.-L. Capt, L. Glayre et A. Hegyi[1], maîtresses enfantines genevoises, faisaient découvrir aux participants les expériences conduites dans leurs classes.

L'école, même l'école enfantine, est trop souvent le lieu où est privilégié l'enseignement du maître; elle semble ignorer parfois que les enfants puissent apprendre quelque chose en dehors d'elle, les considérant plus ou moins comme des «tables rases», des boîtes vides qu'il faut remplir à tout prix.

A l'opposé, une pédagogie de l'apprentissage, au lieu d'être centrée sur le maître, est centrée sur l'enfant qui construit lui-même sa connaissance.

La théorie de Piaget fait une distinction fondamentale entre trois types de connaissances:

– La **connaissance physique**, provenant surtout des objets du monde extérieur; l'enfant, agissant sur ces objets, découvre leurs réactions, en reçoit un feekback direct. «Par exemple, en laissant tomber une enveloppe et un verre par terre, l'enfant découvre les réactions différentes de ces objets à la même action. En pressant les objets, en les poussant, en les tirant, en les secouant, en essayant de les plier et de voir à travers, l'enfant découvre de plus en plus les propriétés de ces objets.»[2]
– La **connaissance logico-mathématique**, qui concerne les relations établies par l'enfant entre différents objets (qualité, nombre, etc.). Par exemple: la notion de quantité «deux» n'existe ni dans un objet ni dans l'autre, c'est la relation établie par le sujet entre les deux objets. Cette connaissance logico-mathématique est toujours indissociablement liée à la connaissance physique.
– La **connaissance sociale et conventionnelle**, «parce qu'elle vient du social et que l'enfant ne peut la recevoir que des personnes».[3] Que tel signifiant corresponde à tel signifié, que Noël tombe le 25 décembre, ces connaissances ne peuvent être construites par l'enfant lui-même.

L'école, dit Mme Kamii, confond souvent ces trois types de connaissances et enseigne tout comme s'il s'agissait de connaissances sociales.

Cette journée d'étude nous a donné la preuve qu'il est possible, à l'école, de pratiquer une pédagogie de la découverte et de l'apprentissage, de permettre à l'enfant d'approcher activement certains phénomènes physiques. Nous nous sommes remis dans la situation de l'enfant découvrant un environnement riche en expériences et en manipulations de toutes sortes: activités avec de l'eau, des tuyaux, des billes, des plans inclinés, des aimants, production de circuits électriques simples, engrenages, etc. En tant qu'adultes, nous avons retrouvé avec plaisir et étonnement certaines questions physiques: un fil de fer tient-il sur l'eau? Pourquoi une pompe, une fois amorcée, continue-t-elle à couler?

Ces activités permettant à l'enfant de développer non seulement sa connaissance du monde physique, mais également ses structures logico-mathématiques, le sens social à travers les interactions, la curiosité, l'initiative, l'esprit d'invention, la confiance en ses propres idées, l'autonomie. Elles favorisent le développement du langage dans des situations significatives, stimulent la représentation graphique. Elles aident l'enfant dans la construction de sa personnalité.

Les échanges, les problèmes soulevés dans la discussion, l'apport d'enseignants de degrés différents, généralistes et professeurs de physique, ont prouvé l'intérêt d'une telle journée, s'inscrivant parfaitement dans les objectifs du GRETI, ceux, entre autres, d'être un lieu de rencontre et de promouvoir une pédagogie de la réussite.

C'est précisément l'exemple d'une telle pédagogie que nous ont donné Mme Kamii et les trois praticiennes qui ont animé cette journée. Sans doute, quelque chose pourrait changer dans l'école si les pédagogues se penchaient plus souvent sur l'état d'esprit qui anime l'école enfantine.

Monique Gobet,
inspectrice enfantine à Fribourg,

Gabrielle Serex,
maîtresse enfantine,
Le Lignon (Genève).

---

[1] C.-L. Capt, L. Glayre, A. Hegyi, *Des Activités de Connaissance physique à l'Ecole enfantine,* mémoire de licence, Université de Genève, EPSE, novembre 1976.

[2] C. Kamii et R. Devries, *La Théorie de Piaget et d'Education préscolaire,* Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, p. 5.

[3] *Ibid.*, p. 6.

DIVERS

GREM

Bibliothèque de travail (BT)

SOUSCRIPTION

L'«Educateur» N° 27 (14 septembre 1979) a présenté la pédagogie Freinet. Depuis 50 ans, la Coopérative de l'enseignement laïc, à Cannes, diffuse les outils de travail créés par les maîtres, à l'usage des divers degrés scolaires.

Le Groupe romand de l'Ecole moderne contribue à faire connaître ces publications en Suisse romande. Ainsi, sont connues depuis longtemps les BT juniors, BT et BT² (pour les classes supérieures ou l'enseignement secondaire).

A ceci s'ajoute une nouvelle parution destinée à inciter des petits élèves de 6 à 8 ans à se perfectionner dans la lecture: «Jeunesse Magazine» se présente sous la forme de petits albums de textes et d'illustrations, enrichis de «trucs» à réaliser ou de BD miniatures.

Des commissions scolaires, des directions d'écoles ont doté certaines classes romandes des brochures de travail. Cette façon de faire pourrait être encore plus répandue. Aussi, pour les personnes qui le désirent, le GREM organise une souscription aux JM, BTJ, BT, BT² aux conditions financières avantageuses, ceci jusqu'au 30 novembre 1979.

En voici les modalités:
— remplir le bulletin ci-dessous
— à la réception du bulletin CCP du GREM, s'acquitter tout de suite du montant souscrit.

Le GREM fera alors suivre auprès de la CEL qui enverra aux souscripteurs les brochures parues dès septembre 1979.

GREM.

à détacher

SOUSCRIPTION À JM, BTJ, BT, BT² POUR 1979-1980

Je souscris à:

..... abonnement(s) à «Jeunesse Magazine», 10 N°/an, à Fr. 25.— = ...

..... abonnement(s) à «BT Juniors», 15 N°/an, à Fr. 36.— = ...

..... abonnement(s) à «BT», 15 N°/an, à Fr. 42.— = ...

..... abonnement(s) à «BT²» (second degré), 10 N°/an, à Fr. 30.— = ...

Collection «BTJ», 175 numéros, Fr. 350.—

Collection «BT», 800 numéros, Fr. 1400.—

Je désire voir ces collections auprès du GREM, rue Curtat 18, tél. (021) 24 05 91 **oui-non**

N. B.: Un membre de la commission scolaire peut accompagner le collègue lors de cette visite.

Nom: .....

Prénom: .....

NP/Adresse: .....

N° téléphone: .....

Signature: .....

à retourner à Jean Ribolzi, av. Druey 13, 1018 Lausanne.

LIMITE DE SOUSCRIPTION: 30 novembre.

ZÜRCHER & Co., CH-3349 Zauggenried

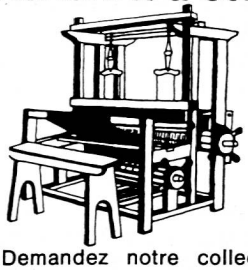

- Fils pour le tissage à la main et pour l'ouvrage à main
- Métiers à tisser et outils pour le tissage
- Rouets et de la laine cardée pour filer à la main

Demandez notre collection de cartes d'échantillons et nos prospectus sans aucun engagement de votre part. Pour tous renseignements, nous sommes volontiers à votre disposition.

ZÜRCHER & Co., CH-3349 Zauggenried
Tél. (031) 96 75 04

VOICI LA MEILLEURE OFFRE DE ROUET

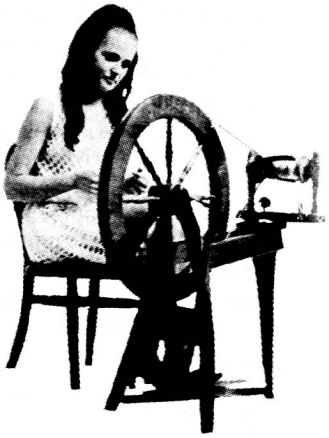

Elle vous est soumise par Artésania, dont la gamme de **rouets fonctionnels** est la plus complète que vous puissiez trouver. Exemple: comme ci-dessus, modèle anglo-normand, en hêtre massif, étuvé, roue ∅ 56 cm, livré avec cantre 3 bobines et guide de montage: Fr. 250.— (moins remise pour enseignant + une excellente surprise durant les mois d'été!).
5 autres modèles disponibles, depuis Fr. 150.—.

ARTÉSANIA - 2022 Bevaix

Exposition à Neuchâtel: r. Poteaux 4 - 1er étage.

Tenir compte de nos annonceurs:

c'est aussi nous aider!!!

krokus® 69S

NOUVEAU: d'un «air professionnel»

Un agrandisseur de haute performance permettant aux amateurs de travailler sur négatifs en couleur et en noir et blanc, ainsi que sur diapos jusqu'au format de 6 x 9 cm.

- formats de négatifs de 11 x 17 mm jusqu'à 6 x 9 cm
- A avec porte-négatifs réglable en continu par caches coulissants
- B 2 condenseurs pour formats 24 x 36 mm et 6 x 6 cm
- C soufflet de grande section, jusqu'à 170 mm pour des diminutions
- D colonne graduée à section rectangulaire de 90 cm de haut (plateau 50 x 50 cm)
- restitution possible (selon Scheimpflug)
- éclairage: lampe opale 220 V/150 W centrable verticalement et de façon axiale
- porte-objectif ∅ 39 mm (Leica) et M42

Livrable en tant qu'accessoires spéciaux:

- tête couleur avec lampe 12 V/75 W et trafo, équipée de filtres dichroïques (densité 140)
- dispositif de reproduction avec 4 lampes, objectifs 50 mm, 80 mm, 105 mm

Choisissez Krokus – et qualité et prix s'égalent! L'agrandisseur de haute performance pour l'amateur exigeant!

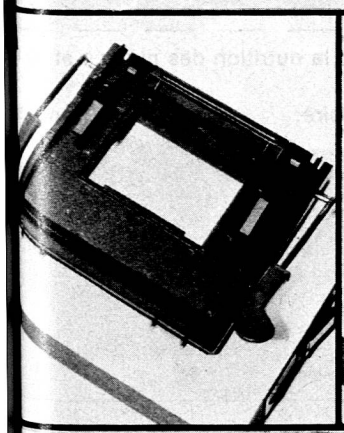

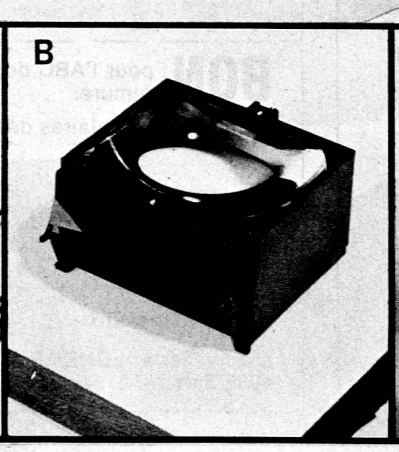

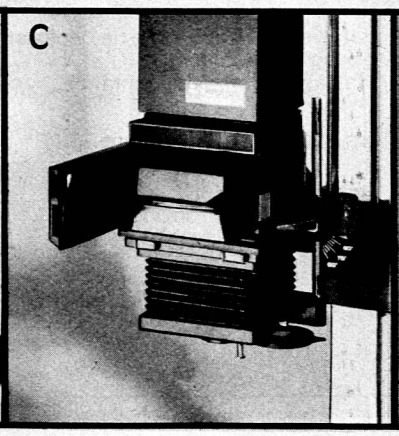

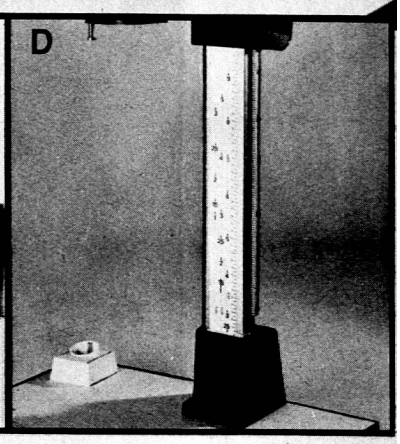

PRIMEX

PZO WARSZAWA

BEROFLEX

Représentation générale pour la Suisse:
BEROFLEX SA, 8052 ZURICH
Schaffhauserstr. 491, tél. 01 50 13 20

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure des rentes à tout âge et aux meilleures conditions, aux Vaudois quel que soit leur domicile, ainsi qu'aux Confédérés domiciliés dans le canton de Vaud.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

Contrôlée et garantie par l'Etat

Assure aux meilleures conditions.

Assurances de base

Cat. A/H: couverture des frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers, ces derniers jusqu'à concurrence du forfait de la division commune.
Cotisation égale pour hommes et femmes: dès Fr. 42.— par mois.

Cat. B/C: indemnité journalière pour perte de gain dès le 1er jour ou à des échéances différées.

Assurances complémentaires

Cat. HG: indemnité en capital, pour frais de traitement **en cas d'hospitalisation en privé;**
Cat. HP: indemnité journalière en **cas d'hospitalisation en privé,** pour frais de chambre, de pension, etc.
Cat. ID: indemnités en capital en cas de décès et d'invalidité par suite d'accident.
Cat. TD: pour frais de traitements dentaires.

Agences pour chaque commune.

Direction: rue Caroline 11
1003 Lausanne
Tél. (021) 20 13 51

VENEZ VISITER LE PARC ORNITHOLOGIQUE DU ZOO DE SERVION

Ouvert toute l'année, ainsi que son restaurant, de 9 heures à la tombée de la nuit.

Dans une serre tropicale, vous pourrez admirer plus de 150 oiseaux très rares venant du monde entier. Certains sont en voie de disparition et notre but est leur reproduction.

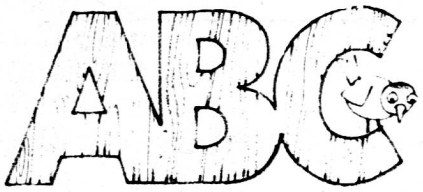

de la nutrition des plantes et de la fumure

Petit manuel illustré pour tous ceux qui aiment et qui soignent les fleurs et les plantes, et qui en jouissent — une documentation adéquate pour votre enseignement!
Commandez cette brochure au moyen du bon ci-dessous. Nous vous procurerons volontiers et **gratuitement** le nombre que vous désirez recevoir. (Vous pouvez obtenir aussi un **plus grand nombre.**)

BON pour l'ABC de la nutrition des plantes et de la fumure.

Nombre d'exemplaires désiré: ..... en français
..... en allemand

Nom et prénom: _____

Ecole: _____

Rue: _____

N° postal/localité: _____

A adresser à: **LONZA S.A.,** Dép. CAPR, case postale, **4002 Bâle.**

07810
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
SUISSE
15, HALLWYLSTRASSE
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux